Nations Unies

S/PV.6614



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6614e séance

Mercredi 14 septembre 2011, à 10 h 25
New York

Président :	M. Salam	(Liban)
Membres :	Afrique du Sud.	M. Sangqu
	Allemagne	M. Wittig
	Bosnie-Herzégovine.	M. Barbalić
	Brésil	Mme Viotti
	Chine	M. Li Baodong
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique.	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Pankin
	France	M. Bonne
	Gabon	M. Messone
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Nigéria.	Mme Ogwu
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	Sir Mark Lyall Grant

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2011/549)

11-49645 (F)





La séance est ouverte à 10 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2011/549)

Le Président (*parle en arabe*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Abdiweli Mohamed Ali, Premier Ministre du Gouvernement fédéral de transition de la Somalie, et prie le fonctionnaire du protocole de l'escorter à la table du Conseil.

M. Ali, Premier Ministre du Gouvernement fédéral de transition de la Somalie, est escorté à la table du Conseil.

Le Président (*parle en arabe*) : En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Augustine P. Mahiga, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Boubacar Gaoussou Diarra, Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Pedro Serrano, Chef par intérim de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2011/549, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Somalie.

Je donne maintenant la parole à M. Mahiga.

M. Mahiga (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité au nom de votre pays, le Liban. Je saisis la présente occasion pour saluer la présence du Premier Ministre de la Somalie, S. E. M. Abdiweli Mohamed Ali.

Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter au Conseil le rapport du Secrétaire général (S/2011/549) sur l'évolution récente du processus de paix en Somalie. Je voudrais d'abord rendre hommage au Conseil pour son appui continu au processus de paix en Somalie. Depuis le dernier exposé que j'ai fait au Conseil le 10 août depuis Mogadiscio (voir S/PV.6599), la situation a évolué de manière positive en Somalie, même si des difficultés nous attendent encore. Je commencerai d'abord par la crise humanitaire, qui continue de faire la une dans le monde.

Le 5 septembre, un sixième district dans la région de Bay a été déclaré zone de famine. C'est une zone contrôlée par Al-Chabab. D'autres personnes encore sont en danger immédiat. La communauté internationale fait désormais parvenir de l'aide. L'Union africaine a tenu sa première conférence de contributions le 25 août et collecté 350 millions de dollars en liquide et en nature, mais il en faudra davantage pour couvrir les besoins des cinq prochains mois. L'autorité morale du Conseil et de l'ensemble de la communauté internationale doit s'exercer en vue de faciliter la prestation d'une assistance vitale dans les zones de la Somalie touchées par la famine et de relever le défi que pose la sécheresse dans la corne de l'Afrique.

Sur le plan politique, des progrès décisifs viennent d'être accomplis dans le cadre du processus de paix. Les règles du jeu ont fondamentalement changé. Dans l'esprit de la Charte de la transition et de l'Accord de Djibouti, la réunion consultative sur la fin de la transition en Somalie qu'on attendait depuis longtemps s'est tenue à Mogadiscio du 4 au 6 septembre et a été couronnée de succès. S'il est vrai que la situation demeure précaire et instable, la tenue de cette réunion à Mogadiscio a été en soi un progrès remarquable – qui témoigne de l'amélioration notable de la sécurité dans la capitale. Il y a deux mois, le groupe islamiste rebelle Al-Chabab contrôlait une grande partie de Mogadiscio et faisait régner la terreur dans les autres quartiers de la ville. Il y a une semaine, nous avons tenu une réunion avec toutes les parties prenantes dans le bâtiment du Parlement somalien au cœur de Mogadiscio.

La réunion consultative a rassemblé des représentants de haut niveau des institutions fédérales de transition, des états régionaux du Puntland, du

Galmudug, du groupe Ahlu Sunnah Wal Jama'a, ainsi que la plupart de partenaires internationaux. S'il est vrai que la réunion de Mogadiscio a marqué une étape importante dans le processus de paix, grâce à la feuille de route, nous pouvons voir clairement le long chemin qu'il nous reste à parcourir. Nous avons maintenant lancé officiellement la mise en œuvre des tâches de transition qui doivent être achevées dans les 11 prochains mois. Nous avons ainsi une réelle occasion de mettre fin à la transition de façon responsable et productive. Cet effort diffère des efforts déployés ultérieurement, car aujourd'hui, il existe un consensus large et une volonté politique de mettre fin à la transition.

En outre, il y a des objectifs et des échéances arrêtés d'un commun accord qu'il faut respecter. Au niveau du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNOPS), nous avons mis en place une unité chargée de gérer les mécanismes de mise en œuvre. La mise en œuvre sera entreprise sous la supervision étroite des dispositifs de contrôle, qui sont tous les deux composés de membres régionaux et internationaux.

Le climat constructif qui a caractérisé la réunion consultative a également permis à l'UNOPS de contribuer à la conclusion d'un accord entre les États régionaux du Puntland et du Galmudug après plusieurs jours de combats le long de leur frontière commune dans la ville de Galkayo.

Cette réunion s'est tenue juste après la visite historique effectuée le 28 août au Puntland par le Président du Gouvernement fédéral de transition somalien, M. Cheikh Charif Cheikh Ahmed. Nous espérons que cette visite sans précédent permettra d'ouvrir un nouveau chapitre dans les relations entre le Gouvernement fédéral de transition et les administrations régionales et de créer un climat favorable à la réconciliation nationale et l'amélioration des contacts avec une large gamme d'autres entités et individus au sein de la société civile somalienne, aussi bien à l'intérieur du pays qu'au sein de la diaspora. Cette question fera l'objet d'autres discussions et réflexions pendant les prochaines consultations constitutionnelles, qui se tiendront dans une autre localité de la Somalie, et auxquelles participera un large éventail de groupes de la société civile.

Dans le cadre de mon plaidoyer politique en faveur d'un processus de paix ouvert à tous, je me suis fait l'écho de la déclaration du Président du Conseil du 11 mai 2011 engageant les groupes et individus de l'opposition armée à renoncer à la violence et à se joindre au processus de paix (voir S/PRST/2011/10). La dynamique en évolution sur le plan de sécurité pourrait nous aider à cet égard.

En ce moment où nous avançons dans la mise en œuvre de la feuille de route, la communauté internationale doit renforcer son engagement et trouver un équilibre délicat entre l'incitation et le respect des obligations. Ici, je dois être clair : tout simplement, les objectifs et échéances prévus par la feuille de route ne pourront pas être respectés sans les ressources adéquates. Ceux qui assurent la supervision doivent jouer le rôle qui est le leur en veillant à ce que la mise en œuvre respecte les délais prévus. Nous sommes en train d'examiner toute une série de mesures qui pourraient être appliquées au cas où ces échéances ne seraient pas respectées.

Je ne cesse de rappeler aux autorités somaliennes qu'à l'avenir, la fourniture de l'aide dépendra de la mise en œuvre de la feuille de route dans les délais prévus. Cependant, la vérité est que les Somaliens ont besoin de notre aide tout de suite. La communauté internationale doit fournir les ressources nécessaires au Gouvernement fédéral de transition et aux autres partenaires chargés de la mise en œuvre pour exploiter l'investissement politique important qui nous a tous conduits à ce moment d'optimisme et d'espoir.

L'amélioration de la situation sur le plan de la sécurité à Mogadiscio est un pas important sur la voie de la stabilisation de toute la Somalie. La sécurité est un élément central de la feuille de route, étant donné qu'un climat sûr est favorable à la mise en œuvre efficace des autres tâches de transition. Le retrait d'Al-Chabab de Mogadiscio a permis au Gouvernement d'étendre le territoire sous son contrôle et de renforcer sa légitimité par la prestation des services à sa population. Nous devons empêcher le retour des seigneurs de la guerre à Mogadiscio en veillant à ce qu'il n'y ait pas de vide sur le plan de la sécurité. Les perspectives de paix et de stabilité à Mogadiscio ont également attiré 400 000 déplacés qui fuient les régions frappées par la sécheresse, contrôlées par Al-Chabab. Cette situation exerce une pression supplémentaire sur le Gouvernement qui est encore fragile, et qui doit assurer la sécurité de ces nouveaux arrivants et les aider.

En plus de ces problèmes de sécurité, les extrémistes vont probablement recourir à des tactiques

terroristes à Mogadiscio et ailleurs. La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et les forces gouvernementales doivent avoir les moyens de faire face à cette nouvelle menace. À cette fin, il faudra de la souplesse, une plus grande mobilité, une surveillance étendue et davantage de capacités tactiques autour et en dehors de Mogadiscio. Ce plan militaire doit s'accompagner d'une stratégie civile pour stabiliser et reconstruire Mogadiscio. En collaboration avec le Gouvernement fédéral de transition et l'équipe de pays des Nations Unies, nous avons élaboré le Plan de stabilisation de Mogadiscio, pour lequel un financement initial de 5 millions de dollars sera nécessaire. Il faut que les Somaliens constatent une nette différence entre la vie qu'ils mènent sous le contrôle des autorités gouvernementales et celle qu'ils menaient sous le contrôle d'Al-Chabab.

En rendant hommage à l'Union africaine et à l'AMISOM, je voudrais saluer la présence du Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine, l'Ambassadeur Boubacar Diarra.

Une fois de plus, je saisis cette occasion pour féliciter les Gouvernements ougandais et burundais de leur appui continu et infaillible à l'AMISOM et de leur volonté de lui fournir des contingents supplémentaires.

Dans son rapport, le Secrétaire général souscrit au déploiement rapide d'une force de gardes qui fera partie de l'AMISOM. Cette force assurera la protection du personnel civil de l'AMISOM ainsi que des autres membres du personnel et du matériel de l'ONU, ce qui permettrait à la force de l'AMISOM de se concentrer sur son mandat principal. La force de gardes est essentielle pour permettre à mon Bureau de faciliter la mise en œuvre efficace de la feuille de route. Par conséquent, je ne peux que me féliciter de l'appui du Conseil à cet égard. L'UNOPS et le Bureau d'appui de l'ONU pour la mission de l'Union africaine en Somalie sont prêts à assurer le déploiement rapide de leur personnel en Somalie, en particulier à Mogadiscio, quand les logements et l'appui logistique seront disponibles.

Comme je l'ai déclaré au début de mon intervention, le moment est crucial pour la Somalie. La situation demeure fragile et tendue, mais nous avons une occasion en or d'achever la transition et de stabiliser la Somalie. Je prie les membres du Conseil d'envoyer un message d'encouragement sans équivoque aux dirigeants somaliens tout en leur signifiant qu'on ne saurait revenir aux chamailleries politiques. Il n'y aura plus de prorogations et nous devons œuvrer en commun pour mettre un terme à la période de transition d'ici à août 2012. Les graines de l'espoir et du progrès ont commencé à germer, mais nous devons continuer de les arroser avec soin et générosité si nous voulons les voir s'épanouir et donner lieu à une paix durable.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Mahiga de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Diarra.

M. Diarra : Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter tout d'abord pour la présidence du Conseil, que vous exercez au nom de votre pays. J'adresse aussi mes sentiments de respect et de considération à S. E. le Premier Ministre de la Somalie.

Monsieur le Président, je tiens à vous remercier, au nom du Président de la Commission de l'Union africaine, S. E. M. Jean Ping, pour cette occasion qui nous est offerte d'informer le Conseil de sécurité sur les événements récents en Somalie, et en particulier sur nos efforts visant à soutenir les institutions fédérales de transition en Somalie dans le cadre de la consolidation de la sécurité afin de créer un environnement propice pour la livraison de l'aide humanitaire et la mise en œuvre de la feuille de route politique mettant fin à la transition.

Je voudrais aussi exprimer le regret et les excuses du Commissaire Lamamra pour son incapacité à se joindre à nos travaux aujourd'hui. Le Commissaire Lamamra sera présent au sommet prévu sur la Somalie le 23 septembre.

Je tiens à réitérer l'appréciation de l'Union africaine à tous les États membres du Conseil de sécurité pour leur soutien à nos efforts visant à inverser l'insécurité et l'instabilité en Somalie. Au cours des deux dernières années, et en particulier depuis le déploiement de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), nous avons reçu un important soutien du Conseil de sécurité. Ce soutien précieux a contribué aux résultats positifs et tangibles que nous enregistrons sur le terrain en Somalie.

Je suis sûr que les membres du Conseil sont bien informés de la récente évolution positive de la situation politique et sécuritaire en Somalie. Avant d'aborder ces événements, je voudrais parler de la situation humanitaire, qui demeure une grande préoccupation pour nous tous.

Des millions de Somaliens souffrent de la faim et de la malnutrition. Pour sa part, l'Union africaine a pris l'initiative d'organiser à Addis-Abeba le 25 août 2011 une conférence d'annonce de contributions afin de mobiliser des ressources, tant pour les victimes de la famine en Somalie que pour celles de la Corne de l'Afrique. Plus de 350 millions de dollars ont été mobilisés, la Banque africaine de développement ayant à elle seule promis de fournir 300 millions de dollars. Un montant supplémentaire de 28 millions de dollars en nature, y compris de denrées alimentaires, des médicaments et d'autres formes d'aide, a également été promis. Tout en reconnaissant la nécessité de répondre à l'urgence humanitaire actuelle, la Conférence a appelé aussi la communauté internationale à faire preuve d'un engagement renouvelé et à appuyer des stratégies à moyen et long terme pour assurer la sécurité alimentaire et atténuer l'impact négatif du changement climatique sur le continent africain.

La Somalie est à la croisée des chemins. Le pays, qui n'a pas connu de paix et de sécurité depuis 20 ans, recouvre peu à peu la stabilité. Au niveau politique, l'Union africaine est particulièrement encouragée par la rapidité et la détermination avec lesquelles les dirigeants politiques somaliens, dans une démarche inclusive et consensuelle, œuvrent pour la mise en application de l'Accord de Kampala signé le 9 juin 2011 sous l'égide du Président Yoweri Museveni de l'Ouganda.

Nous sommes également heureux des résultats atteints lors de la réunion consultative qui s'est tenue à Mogadiscio du 4 au 6 septembre 2011. Cette réunion, en tous points significative, en ce sens qu'elle a regroupé le Gouvernement somalien, le Parlement fédéral de transition, le Puntland, le Galmudug et Ahlu Sunnah Wal Jama'a, a en effet permis de convenir des tâches dont la mise en œuvre complète permettra au peuple somalien de renforcer la légitimité des institutions étatiques à travers des élections libres et transparentes et de créer un état de droit favorable à l'instauration définitive de la paix.

L'Union africaine appelle toutes les parties prenantes somaliennes, y compris les membres de la diaspora, à donner le soutien nécessaire aux institutions fédérales de transition à cet égard. L'Union africaine continuera à appuyer les efforts qui sont mis en œuvre par l'Ambassadeur Mahiga en vue de la mise en œuvre intégrale de la feuille de route adoptée de manière à permettre d'inaugurer le 20 août 2012 ce nouvel ordre politique, que nous appelons de nos vœux et qui correspond aux aspirations de la population somalienne.

Sur le terrain militaire et sécuritaire, le Gouvernement fédéral de transition et l'AMISOM contrôlent désormais près de 95 % de la capitale, Mogadiscio. Avec le retrait d'Al-Chabab, les forces de l'AMISOM, en collaboration avec celles du Gouvernement somalien, contrôlent désormais la ville et sont entièrement déployées dans tous les districts de Mogadiscio, à l'exception de Daynile-Huriwaa. L'AMISOM déploiera ses forces dans ces districts dès que les troupes supplémentaires seront mises à sa disposition.

Les gains enregistrés constituent une victoire importante. C'est en effet la toute première fois, depuis la chute du régime de Siad Barré, qu'une administration centrale est en mesure de prendre le contrôle de Mogadiscio. Nous devons construire sur cet acquis et étendre l'autorité du Gouvernement fédéral de transition au-delà de Mogadiscio, créer l'espace nécessaire au dialogue politique et à la réconciliation, permettre au Gouvernement fédéral de transition d'interagir avec les administrations locales et régionales et créer ce climat propice aux attentes politiques nées de la feuille de route adoptée.

La crise humanitaire que le pays traverse a induit des obligations supplémentaires pour l'AMISOM, qui est désormais invitée à assurer la sécurité des camps de déplacés internes, nombreux à Mogadiscio, à favoriser la délivrance de l'aide humanitaire et, nouvelle exigence, à assurer en outre la protection des nombreuses personnalités visitant Mogadiscio désormais libérée. Il est donc impératif pour la communauté internationale de transformer le moment d'espoir créé dans le pays en apportant au Gouvernement somalien tout l'appui nécessaire pour honorer ses engagements. Il est aussi impératif que les acquis sécuritaires récemment enregistrés à Mogadiscio à la suite du retrait d'Al-Chabab soient consolidés grâce au renforcement adéquat des moyens de l'AMISOM.

C'est tout le sens du rapport soumis par le Président de la Commission de l'Union africaine, rapport qui intègre lui-même les recommandations formulées par l'atelier consultatif technique sur l'AMISOM, tenu les 17 et 18 août 2011 et auquel ont participé l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, l'Union européenne, les

pays fournisseurs de contingents à l'AMISOM, ainsi que de nombreux partenaires.

Le rapport préconise d'autoriser un appui pour les mesures suivantes. Premièrement, l'accélération du déploiement de troupes supplémentaires en vue de renforcer les effectifs de l'AMISOM et de permettre d'atteindre rapidement l'effectif autorisé de 12 000 hommes dans le cadre du dispositif de soutien des Nations Unies. Les pays africains disposent des troupes nécessaires. Djibouti, la Sierra Leone et la République de Guinée ont déjà fait état de leur volonté de contribuer en troupes. La contrainte majeure qui se pose à tous ces pays est le manque d'équipements militaires et l'absence de mesures prévisibles pour assurer le remboursement de ces équipements.

Deuxièmement, le renforcement du dispositif d'appui apporté par les Nations Unies en vertu des résolutions 1863 (2009) et 1964 (2010) afin de combler les lacunes identifiées au cours des derniers mois, en ayant à l'esprit que l'AMISOM est une mission multidimensionnelle avec des composantes militaire, de police et civile. Les domaines prioritaires de soutien devront comprendre l'autonomie de soutien aux troupes, le remboursement du matériel appartenant aux contingents, la fourniture de multiplicateurs de force adéquats – entre autres, hélicoptères d'attaque et utilitaires, capacités maritimes et équipements pour le génie militaire – ainsi que le soutien à la composante civile de la Mission.

Troisièmement, le déploiement d'unités de police constituées à Mogadiscio afin de renforcer le maintien de la loi et de l'ordre dans la ville et permettre à l'AMISOM de se concentrer sur ses activités militaires.

Quatrièmement, la création au sein de l'AMISOM et sous son commandement d'une force de protection de la taille d'un bataillon pour faciliter le déploiement du personnel civil et assurer la sécurité de l'Union africaine, des Nations Unies et des institutions fédérales de transition à Mogadiscio. Cette force devrait venir en complément des 12 000 effectifs militaires autorisés par l'ONU.

Malgré les progrès que nous avons enregistrés en Somalie, l'Union africaine tient à souligner qu'Al-Chabab conserve la capacité de déstabiliser et de faire avorter nos efforts. Par conséquent, nous avons besoin de demeurer concentrés sur l'ensemble du tableau, en regardant loin et au-delà de Mogadiscio. Je voudrais donc réaffirmer la validité des autres requêtes faites au Conseil de sécurité, telles que contenues dans le communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine du 15 octobre 2010, en particulier en ce qui concerne les mesures requises pour empêcher l'entrée d'éléments étrangers en Somalie. Nous voulons prévenir les vols et cargaisons transportant des armes et munitions pour les groupes armés qui mènent des attaques contre le Gouvernement fédéral de transition, l'AMISOM et les populations somaliennes.

Nous projetant dans l'avenir, il nous paraît important que le Conseil de sécurité, dans sa sagesse, réaffirme son engagement à déployer une opération de maintien de la paix en Somalie pour prendre la relève de l'AMISOM et arrête de toute urgence un calendrier pour ce déploiement. À cet égard, la Commission envisage de proposer au Secrétariat de l'ONU d'entreprendre une mission conjointe en vue d'évaluer les progrès accomplis à ce jour par l'AMISOM sur le terrain et d'identifier tous les critères additionnels devant être remplis et les ressources correspondantes à apporter par les Nations Unies pour permettre de transformer l'AMISOM en une opération des Nations Unies.

Je conclurai en réitérant la reconnaissance de l'Union africaine, de l'ensemble des populations somaliennes et de l'ensemble des populations africaines éprises de paix au Conseil de sécurité pour ses efforts inlassables et courageux dans le règlement de la situation en Somalie. Je tiens également à exprimer notre gratitude au Secrétaire général, aux différents départements du Secrétariat, en particulier le Département de l'appui aux missions, pour la qualité exceptionnelle du partenariat avec l'Union africaine et l'AMISOM. Les résultats que nous enregistrons sur le terrain nous les devons beaucoup au support et à l'assistance sans faille du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA).

Sur le terrain, je me félicite aussi de la qualité des relations avec l'Ambassadeur Mahiga, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie. Les résultats que nous enregistrons aux plans politique et militaire sont le fruit d'une concertation étroite de tous les jours, que nous avons aussi avec le facilitateur de l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour la Somalie.

C'est au regard de ces considérations, liées à la nécessité de donner un contenu dynamique au partenariat stratégique entre l'Union africaine et les Nations Unies, que la Commission de l'Union africaine

suggère fortement que la résolution à venir du Conseil de sécurité prenne en compte les contributions et actualisations additionnelles sur la situation, notamment l'ensemble des requêtes formulées ci-dessus, ainsi que les conclusions prochaines du mini-sommet sur la Somalie prévu à New York le 23 septembre 2011, à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Diarra de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole au Premier Ministre, M. Ali.

M. Ali (Somalie) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi que d'être aujourd'hui au Conseil pour l'informer des faits nouveaux survenus récemment en Somalie. C'est la première que je prends la parole devant le Conseil de sécurité depuis ma nomination au poste de Premier Ministre en juin dernier. Dans l'intervalle, la situation a changé sur le plan humanitaire, en matière de sécurité et au niveau politique, et j'entends présenter les mesures que le Gouvernement fédéral de transition prend pour faire face aux nouveaux problèmes et saisir les occasions qui se présentent.

Je salue tout d'abord le rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2011/549) dont le Conseil est saisi et qui indique que la situation politique et les conditions de sécurité se sont améliorées au cours des trois derniers mois. Un mois et demi après ma nomination en tant que Premier Ministre, des insurgés extrémistes affiliés à Al-Qaida ont été contraints de se retirer de la capitale sous la pression exercée par l'Armée nationale somalienne, avec l'appui de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

Le 10 août 2011, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Augustine Mahiga, a informé le Conseil (voir S/PV.6599) de la situation dans la capitale suite au retrait d'Al-Chabab, indiquant que cela ouvrait de grandes perspectives tout en présentant de nouveaux défis au Gouvernement fédéral de transition au moment où nous nous efforçons de renforcer la sécurité dans la ville, d'assurer des services publics pour la population et de faire face à la grave crise humanitaire que connaît notre pays. Nous, en Somalie, reconnaissons que, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, si nous ne réussissons pas à le faire, la légitimité du Gouvernement sera mise en cause et il perdra l'appui de la population dont il bénéficie actuellement. Mon gouvernement fait tout son possible, dans la limite de nos ressources restreintes, pour exploiter ces possibilités.

Immédiatement après le retrait des extrémistes, un comité ministériel a été établi. Il s'est rendu dans les zones libérées et a élaboré des plans pour faire face à cette situation. La préoccupation première était de rétablir l'ordre et de combler le vide de sécurité avec des autorités publiques légitimes. L'état d'urgence a été décrété dans trois districts ainsi que dans les camps de déplacés installés dans la ville afin de prévenir la criminalité et le retour de seigneurs de la guerre et de milices.

Le Gouvernement a mis sur pied deux équipes spéciales, l'une chargée de fournir des escortes armées aux convois humanitaires et l'autre – une unité de patrouille mobile – de lutter contre la criminalité. Des comités de sécurité ont été établis dans chacun des 16 districts de la ville et incitent les communautés locales à déterminer leurs priorités et besoins. Les forces de sécurité continuent de rechercher des armes et des pièges explosifs dans les quartiers auparavant occupés par les extrémistes. Une fois que ces engins auront été neutralisés, les citoyens seront encouragés à retrouver leurs foyers.

Cela étant, nous devons rester réalistes à l'approche de cette nouvelle étape. La stabilisation de la situation sur le plan de la sécurité dans la capitale a compté parmi les toutes premières priorités de mon gouvernement pendant le mois écoulé. Le plan de sécurité pour Mogadiscio commence à porter ses fruits. Nous ne devons toutefois pas nous reposer sur nos lauriers. Nous avons conscience que des poches d'insurgés persistent dans la ville, avec la ferme intention de lancer une campagne de terreur contre la population en recourant aux attentats suicides et aux engins explosifs artisanaux. Nos services de sécurité et du renseignement ont déjà mis en échec un certain nombre de ces attentats. Les principaux camps de personnes déplacées, Badbaado et Rajo, qui fournissent refuge et nourriture à des dizaines de milliers de personnes parmi les plus nécessiteuses, ont tous deux été visés. La semaine dernière, un engin explosif artisanal a été découvert dans le camp de Rajo et, deux semaines avant, un homme portant une ceinture d'explosifs et déguisé en femme a été appréhendé dans le camp de Badbaado avant de pouvoir y faire exploser son engin. Récemment, une voiture piégée a également été découverte et désamorcée au carrefour du Kilomètre 4, très peuplé. Parallèlement, il sera

impératif de veiller à ce que l'État somalien soit à même de contenir les rivalités claniques et l'hégémonie des seigneurs de la guerre.

Le rapport du Secrétaire général note que le Gouvernement fédéral de transition et les forces de sécurité somaliennes assument actuellement plus de fonctions qu'ils n'en ont la capacité. Il est essentiel que nous travaillions ensemble pour développer et améliorer l'Armée nationale somalienne et la Force de police du Gouvernement somalien, et ce, de toute urgence. Afin de consolider et de développer les acquis en matière de sécurité, il est impératif et urgent d'apporter à la force de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), qui a tant sacrifié et travaillé si dur, les composantes aériennes et navales dont elle a tellement besoin. Pour appuyer cet effort uni, j'attends avec intérêt d'annoncer dans un avenir proche le Plan national de sécurité et de stabilisation, un élément clef de la feuille de route.

Le fait que les extrémistes n'hésitent pas à viser des Somaliens affamés et innocents nous montre qu'ils n'ont aucun respect pour le sort des citoyens du pays. La Somalie est la première ligne de défense mondiale face au fléau du terrorisme. Les terroristes recherchent d'autres cibles. Ils ont tenté d'exporter leur extrémisme nocif dans toute la région, en recrutant et en encourageant les actes de terreur dans des pays tels que l'Ouganda, où ils ont assassiné 76 innocents l'an dernier. Il est notoire que leurs efforts de recrutement et de radicalisation privilégient la diaspora somalienne en Australie, au Canada, en Europe et aux États-Unis.

Alors que le monde commémore le 10e anniversaire des attentats du 11 septembre 2001 ici à New York et à Washington, il est essentiel que nous tirions les enseignements du passé. Nous avons tous quelque chose à gagner dans le combat pour stabiliser la Somalie et empêcher les terroristes de s'ancrer dans la Corne de l'Afrique – et nous y avons donc tous une responsabilité. À ce stade, je voudrais remercier le Conseil pour l'appui généreux qu'il a accordé tant aux institutions fédérales de transition qu'à la mission de soutien à la paix de l'AMISOM, dont le concours a été primordial pour réaliser une grande partie des progrès que je viens d'énoncer. Je m'associe également à l'hommage que le Secrétaire général a rendu aux Gouvernements et aux peuples burundais et ougandais pour leur sacrifice constant et leur engagement envers la cause de la paix en Somalie, et je présente à mon tour toutes mes condoléances aux familles de ceux qui ont perdu la vie au nom de cette valeureuse cause, y compris les forces somaliennes.

L'appui de la communauté internationale est essentiel si nous voulons continuer de protéger les civils, veiller à l'acheminement rapide, en toute sécurité, de l'aide et empêcher que les extrémistes n'utilisent notre territoire comme une base à partir de laquelle fomenter leurs attentats. Le déploiement immédiat de 3 000 soldats supplémentaires de l'AMISOM, déjà autorisé par le Conseil, est urgent si l'on veut éviter un vide de sécurité dans les quartiers de Mogadiscio évacuées par Al-Chabab. Comme le souligne le Secrétaire général, en l'absence d'appui international pour équiper des effectifs supplémentaires, les pays fournisseurs de contingents continueront d'avoir des difficultés à se déployer en temps voulu. À l'avenir, il faudra en faire davantage si nous voulons étendre au reste du pays le périmètre de sécurité mis en place dans la capitale. À cet égard, je demande au Conseil de reconsidérer de toute urgence la recommandation du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et de relever de 12 000 actuellement à 20 000 le plafond des effectifs de la force de l'AMISOM au titre de son mandat, et de lui fournir des éléments moteurs et mobilisateurs, y compris des composantes aériennes et navales.

Sur le front humanitaire, comme le savent les membres, l'ONU a déclaré qu'une famine sévissait dans une sixième région de Somalie, ce qui signifie que 4 millions d'habitants, soit près de la moitié de la population, sont désormais menacés de mourir de faim. Nombre d'entre eux continuent d'affluer vers la capitale pour y trouver refuge. Selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies, plus d'un demi-million sont déjà arrivés. Pour faire face à cette situation et pour superviser l'acheminement de l'aide humanitaire, un comité gouvernemental de haut niveau été mis en place et, suivant ses recommandations, le Gouvernement a établi plusieurs camps pour les accueillir et les nourrir. Un service de gestion des catastrophes, composé de membres de la société civile, a également été créé, et nous travaillons avec des organismes des Nations Unies tels que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Programme alimentaire mondial, pour synchroniser nos efforts face à cette famine.

Au nom de la nation somalienne dans son ensemble, je voudrais exprimer ma reconnaissance pour les promesses d'aide que nous avons reçues des

gouvernements et des organisations humanitaires du monde entier. Nous nous efforçons d'urgence d'améliorer notre coordination et d'accélérer l'aide humanitaire. Dans une crise humanitaire de cette ampleur, il ne doit pas être question de concurrence, mais uniquement d'efforts concertés, entre les donateurs traditionnels et non traditionnels. Selon toutes les estimations, la crise va s'aggraver dans le pays et les souffrances de mes concitoyens vont empirer. J'ai salué la multiplicité des appuis et des donateurs qui s'efforcent de nous aider. Il sera essentiel de veiller à ce que nous jouions notre rôle, dans la limite de nos capacités, pour garantir et soutenir l'acheminement de l'aide vers un nombre plus important de Somaliens qui se trouvent dans une situation très difficile.

Nous sommes redevables à l'Organisation des Nations Unies et à ses organismes, qui jusqu'ici ont acheminé des tonnes de vivres à Mogadiscio et à d'autres régions. Associés aux mesures que nous avons prises pour assurer la sécurité, ces acheminements ont eu un impact considérable à Mogadiscio et alentour. Selon un rapport récent publié par le Groupe d'évaluation de la sécurité alimentaire et de la nutrition, s'il se maintient à un niveau intolérablement élevé, en août, la baisse du prix des céréales dans la région de Banadir a atteint 20 % par rapport aux mois précédents.

Le besoin le plus urgent reste cependant ressenti dans les zones qui sont toujours sous le contrôle effectif des extrémistes, où l'accès des organisations humanitaires internationales est très sévèrement restreint. Les insurgés font également obstacle à la liberté de mouvement de millions de gens qui tentent de trouver de l'aide soit à Mogadiscio soit dans les pays voisins. Sans une intervention urgente pour remédier à cette situation, il est estimé que 750 000 personnes pourraient mourir dans les prochains mois. Certes, des précipitations normales voire supérieures à la normale sont attendues au cours du prochain trimestre, mais elles ne suffiront probablement pas à résorber la crise à court terme, puisque les récoltes ne sont pas attendues avant février. Quoi qu'il en soit, la production découlant de la petite saison des pluies ne représente qu'un tiers de la production céréalière annuelle, et le déplacement forcé des agriculteurs du fait de la famine en cours ne peut que réduire encore davantage le rendement attendu. D'ailleurs, l'Organisation des Nations Unies a indiqué que la famine se propagerait vraisemblablement au reste du sud du pays d'ici à la fin de l'année.

Il est donc essentiel que nous accélérions nos efforts pour atteindre les populations dans les zones tenues par Al-Chabab avant que la crise n'échappe à tout contrôle, ce qui menacerait d'annuler les avancées enregistrées en matière de sécurité et de politique. La communauté internationale doit urgemment consolider ses efforts afin d'étendre, au-delà de Mogadiscio, le périmètre de sécurité des travailleurs humanitaires dans ces zones. Entre-temps, mon gouvernement continuera de collaborer étroitement avec les organisations humanitaires pour réunir et partager les informations sur les besoins. Nous nous tenons prêts à coopérer avec tous les acteurs afin de faire en sorte que l'aide parvienne jusqu'aux populations les plus gravement touchées, où qu'elles se trouvent.

Je vais maintenant aborder les progrès politiques. En mai, nous avons informé le Conseil de notre intention, avec le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie, d'organiser une réunion consultative à Mogadiscio, dans le but de réunir le consensus sur la meilleure manière de mener à bien le processus de transition. À l'époque, des désaccords fondamentaux opposaient les institutions de transition concernant la manière d'y parvenir. Néanmoins, grâce à l'aide généreuse du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, Augustine Mahiga, et du Président de l'Ouganda, S. E. M. Yoweri Museveni, nous avons pu aplanir nos divergences pour trouver un accord sur le chemin à suivre, à savoir, l'Accord de Kampala. En conséquence, j'ai aujourd'hui l'honneur d'annoncer que la réunion consultative sur la fin du processus de transition s'est tenue avec succès dans la capitale il y un peu plus d'une semaine, et a abouti à l'adoption d'une feuille de route assortie d'échéances et d'objectifs précis, afin d'assurer le retour d'un Gouvernement permanent dès août l'an prochain. La conférence a marqué l'aboutissement d'initiatives pour la réconciliation d'inspiration somalienne qui remontent à la Déclaration d'Arta, en mai 2000, laquelle a porté création du Gouvernement national de transition – le premier gouvernement somalien depuis 1991 à obtenir une certaine reconnaissance internationale permettant à la Somalie de siéger de nouveau à l'ONU et dans des instances régionales.

Sur une période de plus de 10 ans, le processus de transition s'est élargi pour inclure beaucoup qui y étaient initialement opposés, s'associant le Conseil pour la réconciliation et le relèvement de la Somalie en 2003 pour former le Gouvernement fédéral de transition, ainsi que l'aile modérée de l'Union des

tribunaux islamiques en 2008 et le groupe Ahlu Sunna wal-Jamaa, deux ans plus tard. Il est donc clair que, bien que le processus de paix n'ait pas toujours progressé régulièrement, il a tout de même montré qu'il était sans exclusive et d'inspiration locale.

Mon gouvernement est attaché à la mise en œuvre de la feuille de route et à la réalisation des tâches liées à la sécurité, à l'élaboration d'une constitution, à la réconciliation et à la bonne gouvernance d'ici au 20 août 2012. Pendant la période qui a précédé la conférence, je me suis rendu avec le Président Sheikh Sharif Ahmed au Puntland et au Galmudug. Ces visites ont solidement établi les fondements de bonnes relations de travail entre le Gouvernement fédéral et les administrations régionales. Nous avons signé un accord avec le Président du Puntland qui nous permettra de mieux développer notre relation. D'autres mesures visant à renforcer les efforts de réconciliation aux niveaux national, régional et local seront prises ces prochains mois.

En Somalie, nous sommes reconnaissants à la communauté internationale de son attachement et de son appui au processus de paix, qui ont été essentiels pour en assurer le progrès. Nous nous félicitons des nombreuses déclarations publiées par le Conseil au fil des années, exprimant son appui au peuple somalien, alors que nous nous employons à réaliser notre rêve d'une paix durable. Durant la prochaine phase, mon gouvernement s'efforcera de faire bloc pour avancer la feuille de route, afin de pouvoir espérer que les Institutions fédérales de transition recevront un appui international uni et engagé. Un plan de mobilisation des ressources, convenu avec nos partenaires internationaux, donnera l'élan nécessaire pour promouvoir la mise en œuvre de la feuille de route.

L'accord sur la feuille de route conclu à Mogadiscio ce mois même s'appuie sur la promotion de l'inclusivité et le renforcement de l'appropriation somalienne. Il sera essentiel d'assurer le suivi de l'accord de Mogadiscio avec une réunion, également en Somalie, qui atteindra un plus large groupe d'acteurs, tiendra compte des vues de davantage de Somaliens dans tout le pays et préservera l'élan pour la mise en œuvre de la feuille de route.

Je me félicite également de la création d'un Comité technique qui s'emploiera à partir de Mogadiscio à appuyer la mise en œuvre de la feuille de route. Je compte veiller à que le travail qui sera accompli avec les partenaires internationaux se déroule autant que faire se peut en Somalie, pour nous aider à atteindre toute la gamme des objectifs fixés par la feuille de route.

Comme le demande la feuille de route, nous sommes actuellement engagés dans le processus de sélection et de nomination des membres d'un comité d'experts chargés de superviser la rédaction d'une nouvelle constitution. Ils tiendront bientôt des consultations avec toutes les parties prenantes concernées, y compris la société civile et les organisations de défense des droits de l'homme, pour régler tout différend. Nous sommes également en rapport avec les dirigeants parlementaires pour veiller à ce que la Charte fédérale de transition soit modifiée de manière à donner un cadre juridique au processus constitutionnel.

La transparence est un élément clef permettant d'assurer une gouvernance efficace et légitime. C'est la raison pour laquelle nous avons lancé un processus de sélection des candidats à la Commission indépendante intérimaire de lutte contre la corruption et élaboré un budget national pour la période 2011-2012. Dans l'intervalle, avec l'aide de nos partenaires de l'ONU et de la communauté internationale, nous continuerons de fournir des services à la population en fonction de nos capacités actuelles. Ces services comprennent, comme cela a été dit, la fourniture et la protection de l'aide humanitaire, les activités de police et la prévention du crime, ainsi que la création d'infrastructures modestes telles que la réparation des chaussées, l'éclairage des rues et la rénovation des écoles, des marchés et des hôpitaux. Nous œuvrons également avec nos voisins dans la région pour nous attaquer aux causes profondes de la désertification et de la famine, comme prévu par le plan d'action de Nairobi adopté au récent sommet sur la crise humanitaire dans la Corne de l'Afrique.

Aujourd'hui, la Somalie a le choix entre deux avenirs possibles. L'une consiste à renforcer les secours humanitaires et la force de soutien à la paix internationale de l'AMISOM, afin qu'elle puisse aider les forces de police et l'armée somaliennes à consolider les progrès réalisés à ce jour sur le plan de la sécurité. Dans le même temps, cela permettra d'amorcer un processus politique visant à revitaliser et renforcer l'État somalien. L'autre possibilité aurait des conséquences dramatiques pour l'État. L'aggravation de la famine, conjuguée aux épidémies de choléra et de rougeole, détruirait le tissu social du pays et saperait les moyens de subsistance économique pour une génération entière. Pendant ce temps, le Gouvernement

fédéral de transition et les forces de l'AMISOM, déjà en difficulté, sont incapables d'empêcher Al-Shabaab de se regrouper. Allié aux ennemis de la paix en Somalie, Al-Shabaab s'attaque à la sécurité précaire qui règne dans la capitale et sapent inexorablement tous les efforts déployés pour reconstruire le gouvernement.

Il y a une semaine, j'ai signé la feuille de route au nom du Gouvernement fédéral de transition, en coopération avec le Parlement fédéral de transition, l'État somalien du Puntland, le Galmudug et Ahlu Sunnah Wal Jama'a, car je suis convaincu que nous pouvons mener la Somalie vers une stabilité sociale, économique et politique croissante. L'avenir de la Somalie est toutefois incertain. Nous ne pouvons donc pas mener ce processus à nous seuls. Alors que je me tiens ici aujourd'hui devant vous et m'engage à m'acquitter des tâches prioritaires énoncées dans la feuille de route, je demande l'appui international nécessaire pour fournir le secours humanitaire et la sécurité indispensables à la stabilisation de la Somalie.

Je voudrais terminer en disant que, si à court terme notre attention devra continuer de se porter sur les efforts visant à atténuer les effets de la famine, nous ne perdrons pas de vue le fait que les progrès accomplis sur les fronts sécuritaire et politique jettent les fondements d'un État somalien sûr, représentatif de son propre peuple et capable de répondre à ses attentes. Avec la participation accrue et concertée de la communauté internationale, je suis convaincu que la Somalie surmontera les difficultés actuelles et s'engagera sur la voie de la paix et de la stabilité.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie le Premier Ministre de la Somalie de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Cette séance est une occasion importante pour le Conseil de sécurité de débattre de la Somalie. Je voudrais remercier le Secrétaire général de son dernier rapport (S/2011/549) et le Représentant spécial, M. Augustine Mahiga, de son exposé. Nous apprécions à sa juste valeur le travail du Représentant spécial, de son équipe et de tous les organismes des Nations Unies actifs en Somalie. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à S. E. le Premier Ministre de la Somalie, M. Abdiweli Mohamed Ali, au Conseil ce matin. Je le remercie de ses importantes observations. Je voudrais également remercier M. Boubacar Diarra de sa contribution au débat d'aujourd'hui.

Je voudrais soulever quatre points essentiels – la situation humanitaire, la situation politique, la sécurité et la présence de l'ONU à Mogadiscio.

Premièrement, la situation dans laquelle se trouvent de nombreux Somaliens aujourd'hui se caractérise par des souffrances presque inimaginables. Une guerre civile longue de 20 ans et ses conséquences ont laissé des séquelles terribles, qui sont surtout ressenties par le peuple somalien, avec 4 millions de personnes ayant besoin d'une aide d'urgence et 750 000 souffrant de la famine. Des dizaines de milliers de personnes sont déjà mortes. Des milliers d'autres ont été déplacées. Le Royaume-Uni est aux côtés du peuple somalien en cette période de grand besoin.

Nous avons déjà fourni 80 millions de dollars d'aide pour les opérations de secours en Somalie, apportant des secours à plus d'un million de personnes. Il est vital que nous, la communauté internationale, fassions tout ce qui est en notre pouvoir pour venir en aide aux régions de la Somalie où la souffrance est la plus grande. Je demande aux autres de fournir un appui rapide et généreux. Cette crise ne va pas se terminer rapidement. Elle se poursuivra en 2012. Nous devons veiller à ce que nos opérations de secours se poursuivent aussi.

Deuxièmement, quelle plus forte incitation que la perspective d'une famine étreignant le pays les dirigeants politiques somaliens pourraient-ils avoir pour démontrer leur volonté d'édifier un avenir meilleur pour le peuple somalien? À cette fin, le Royaume-Uni se félicite de l'adoption de la feuille de route pour mettre fin à la transition, ainsi que de l'action de l'Ambassadeur Mahiga pour en faciliter l'adoption. Nous ne devons toutefois pas oublier que la feuille de route a été demandée en raison du manque de progrès dans l'accomplissement des tâches de transition. Les parties à la feuille de route doivent donc veiller à ce que les tâches essentielles qui y sont énumérées soient accomplies dans les délais et à ce que la transition s'achève avec succès en août 2012. Cela nécessitera de toute évidence l'appui de la communauté internationale et nous sommes prêts à le fournir. Cela exigera avant tout la volonté politique et l'engagement des dirigeants somaliens. Je me réjouis des observations encourageantes faites par le Premier Ministre ce matin à cet égard.

J'engage instamment les institutions fédérales de transition de la Somalie à montrer qu'elles s'attachent à appuyer les efforts de réconciliation dans tout le pays. Nous attendons de ces institutions qu'elles fassent preuve de plus de responsabilité et d'une plus grande transparence, notamment pour ce qui est de l'allocation et de la gestion des ressources, qu'elles restent unies et qu'elles s'abstiennent de toutes nouvelles dissensions. Qu'elles ne doutent pas un seul instant que, comme le Conseil de sécurité s'y est engagé, toute aide future sera subordonnée aux progrès réalisés dans la mise en œuvre de la feuille de route.

Troisièmement, je me félicite des succès récents de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et de la Force de sécurité nationale somalienne à Mogadiscio. Je rends un hommage particulier au dévouement et au courage des contingents ougandais et burundais. Le retrait presque total d'Al-Chabab de Mogadiscio est une preuve de leur succès, mais cela présente également de nouveaux défis à l'AMISOM. Il est plus que jamais crucial que nous accordions à l'AMISOM l'appui dont elle a besoin pour mieux assurer la protection des habitants de Mogadiscio. Le Royaume-Uni a déjà versé plus de 5 millions de dollars cette année, et fournit aujourd'hui plus de 50 % du financement du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de l'AMISOM. Mon gouvernement appelle les autres partenaires internationaux à verser sans réserve des contributions au Fonds d'affectation spéciale de l'AMISOM.

Je me félicite enfin de la poursuite des efforts visant à renforcer la présence de l'ONU en Somalie, et à Mogadiscio en particulier. L'ONU a un rôle d'appui vital à jouer pour aider, avec ses compétences et son assistance technique, les institutions fédérales de transition à s'acquitter des engagements pris dans le cadre de la feuille de route. Elle devra, à cette fin, mener une action coordonnée et intégrée en travaillant de concert avec les autres institutions et partenaires de l'Organisation à Nairobi et sur le terrain en Somalie. Je me félicite également des mesures prises par d'autres membres de la communauté internationale pour renforcer leur présence à Mogadiscio, et réitère la volonté de mon Ministre des affaires étrangères d'ouvrir une ambassade de Grande-Bretagne à Mogadiscio lorsque les conditions locales le permettront.

Plus que jamais auparavant, l'ONU, la communauté internationale et les institutions fédérales de transition doivent faire, ensemble, la preuve de notre détermination collective à mettre fin à la transition et à renforcer la stabilité en Somalie. La vie de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes somaliens en dépend. Nous ne pouvons pas laisser passer cette occasion, et nous ne pouvons pas décevoir le peuple somalien dans cette épreuve. Nous devons faire preuve de responsabilité et réaliser des progrès concrets au cours des prochains mois.

M. Sangqu (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Augustine Mahiga, pour sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2010/549) et pour sa mise à jour de la situation politique, ainsi que de la situation humanitaire et des conditions de sécurité, en Somalie. Nous saluons également la présence de S. E. M. Abdiweli Mohamed Ali, Premier Ministre de la Somalie, et de l'Ambassadeur Boubacar Gaoussou Diarra, Représentant spécial et Président de la Commission de l'Union africaine en Somalie, et nous les remercions pour les déclarations encourageantes qu'ils ont faites ce matin.

L'Afrique du Sud se réjouit des progrès politiques réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord de Kampala signé le 9 juin, et salue les efforts déployés par le Représentant spécial Mahiga et le Président Museveni pour faciliter cet accord important. Nous nous félicitons de la nomination de M. Ali au poste de Premier Ministre de la Somalie, et de l'approbation par le Parlement, de son Cabinet.

Nous nous félicitons également des résultats de la réunion consultative tenue à Mogadiscio du 4 au 6 septembre et de l'accord sur la feuille de route conclu par les acteurs somaliens en vue de la mise en œuvre des tâches clefs de la transition au cours des 12 prochains mois. Nous encourageons tous les Somaliens à s'approprier la feuille de route, qui définit clairement les objectifs, les échéances, les responsabilités, les ressources et les dispositifs de contrôle pour l'accomplissement des tâches prioritaires avant la fin de la période de transition. Cette évolution positive de la situation politique est d'une importance critique, de même que l'unité des dirigeants politiques somaliens est indispensable pour relever les défis humanitaires et de sécurité auxquels est confrontée la population du pays. Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par l'Union africaine et les dirigeants régionaux à la communauté internationale demandant à cette dernière d'assurer des ressources et un appui opportuns pour la mise en œuvre de la feuille de route.

L'Afrique du Sud se félicite des succès militaires enregistrés récemment par la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et par les forces du Gouvernement fédéral de transition, et du retrait conséquent d'Al-Chabab d'une grande partie de Mogadiscio, comme cela a été annoncé le 6 août. Le vent a tourné et il ne faut ménager aucun effort pour veiller à maintenir et élargir le contrôle des forces du Gouvernement fédéral de transition et de l'AMISOM sur Mogadiscio.

Le contrôle du Gouvernement fédéral de transition sur Mogadiscio a beaucoup sollicité les ressources de l'AMISOM et des forces gouvernementales. À cet égard, la poursuite du déploiement complet de l'AMISOM jusqu'à ce que ses effectifs autorisés de 12 000 soldats soient atteints serait critique à la consolidation des acquis militaires réalisés à ce jour. Nous félicitons les Gouvernements ougandais et burundais pour leur contribution à l'AMISOM.

L'Afrique du Sud appuie sans réserve la demande faite à l'ONU par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine dans son communiqué du 13 septembre que l'Organisation réaffirme sa volonté d'autoriser le déploiement d'une opération des Nations Unies qui prendrait la relève de l'AMISOM en Somalie. En attendant, nous réitérons l'appel lancé par le Conseil de paix et de sécurité demandant à l'ONU d'autoriser le renforcement du dispositif d'appui, principalement en ce qui concerne le soutien logistique autonome, le remboursement du matériel appartenant aux contingents, la fourniture de moyens appropriés, notamment des hélicoptères, le déploiement d'unités de police constituées, l'appui logistique à la composante civile, ainsi que la création d'une force de garde de 850 membres, en plus des effectifs autorisés de 12 000 soldats de l'AMISOM. Nous ne pouvons pas laisser se créer un vide sécuritaire à Mogadiscio. Nous devons maintenir la dynamique et renforcer les capacités de sécurité des forces du Gouvernement fédéral de transition et de l'AMISOM afin d'empêcher un recul des progrès réalisés en matière de sécurité.

Sur le front humanitaire, nous notons avec préoccupation les conséquences affligeantes et meurtrières de la sécheresse dans la région de la corne de l'Afrique, et en Somalie en particulier, où 4 millions de personnes seraient exposées à la famine et à son impact sur l'ensemble de la région. Nous appelons la communauté internationale à répondre avec générosité aux appels de fonds afin que les organisations humanitaires puissent répondre adéquatement à cette crise de la faim dans la corne de l'Afrique. À cet égard, nous saluons la conférence de contributions tenue récemment – le 25 août – par l'Union africaine, qui a permis de réunir 350 millions de dollars pour soutenir les opérations de secours menées dans cette région. L'Afrique du Sud continue d'apporter sa contribution pour répondre à la crise humanitaire à laquelle la Somalie fait face.

S'agissant de la piraterie au large des côtes somaliennes, nous notons la réduction du nombre d'otages et du nombre de navires détenus par les pirates. Malgré ces changements positifs, la communauté internationale doit poursuivre ses efforts pour relever globalement le défi posé par le fléau de la piraterie, ainsi que par ses causes sous-jacentes – effondrement de l'autorité de l'État, exploitation illégale des ressources marines et rejet de déchets toxiques.

En conclusion, l'Afrique du Sud encourage le Représentant spécial Mahiga à poursuivre sa collaboration avec l'Union africaine et avec les dirigeants politiques tandis qu'ensemble, nous cherchons à instaurer la paix et la stabilité en Somalie. L'Afrique du Sud appelle la communauté internationale à ne pas abandonner la Somalie en cette période critique. Malgré tous ses problèmes, la Somalie offre aujourd'hui à la communauté internationale un créneau dont elle doit tirer profit pour consolider les acquis politiques et de sécurité réalisés ces derniers temps. Si rien n'est fait dans ce sens, les problèmes seront simplement repoussés à plus tard et seront encore plus graves à l'avenir. Le moment est venu d'agir.

M. Osorio (Colombie) (*parle en espagnol*) : C'est un plaisir, Madame la Présidente, de vous voir présider la présente séance. Qu'il me soit d'abord permis de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre du Gouvernement fédéral de transition, S. E. M. Abdiweli Mohamed Ali, et de le remercier pour son exposé de mise à jour sur la situation en Somalie et sur les derniers événements qui s'y sont produits. Nous souhaitons également saluer et remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau politique des Nations Unies, l'Ambassadeur Augustine Mahiga, ainsi que le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie, l'Ambassadeur Boubacar Gaoussou Diarra, pour leurs exposés très instructifs sur la situation en Somalie.

Depuis notre dernière séance consacrée à la Somalie (S/PV.6599), nous avons été les témoins d'événements politiques importants et de progrès positifs dans le domaine de la sécurité. L'accord d'unité adopté par les autorités fédérales de transition lors de la réunion consultative du 6 septembre est indéniablement un événement politique de grande importance. Nous voudrions mettre en relief le travail accompli par M. Mahiga et ses efforts visant à faciliter les consultations qui ont abouti à cet accord important entre les parties.

La feuille de route adoptée par les différentes parties et les quatre tâches prioritaires qui ont été identifiées en vue de mettre fin à la période de transition en 2012 constituent des piliers solides pour le processus de stabilisation et d'unité. Les autorités fédérales doivent prendre en charge la mise en œuvre de la feuille de route, consolider les acquis obtenus en matière de sécurité et progresser vers l'adoption de la Constitution, ce qui doit s'accompagner d'un dialogue visant à la réconciliation.

La transparence et la bonne gouvernance sont également des éléments essentiels pour la reconstruction nationale. En outre, elles contribueront à renforcer la légitimité et la crédibilité des autorités fédérales de transition, ainsi qu'à garantir l'appui ferme et continu de la communauté internationale. Les progrès réalisés sur le plan de la sécurité ne seront viables que dans la mesure où le Gouvernement fédéral de transition pourra renforcer sa gestion politique.

Nous sommes préoccupés par la détérioration continue de la situation humanitaire. Les informations qui nous parviennent au quotidien sont tragiques. Les organismes internationaux signalent que la crise actuelle est l'une des plus graves qui ont frappé la région au cours des deux dernières décennies. Il importe de poursuivre les efforts pour garantir la sécurité et l'accès des organismes humanitaires et veiller à ce que l'aide parvienne aux groupes de population qui en ont le plus besoin. Nous réaffirmons que les parties au conflit doivent respecter les principes humanitaires, garantir la protection de la population civile et collaborer en vue d'assurer une logistique efficace.

En ce moment où la famine a été déclarée dans six des huit régions du sud de la Somalie, les autorités fédérales de transition doivent prouver qu'elles sont à la hauteur de la situation et que leur principal objectif est de répondre aux besoins immédiats de la population. Nous les exhortons à mettre tout en œuvre pour assurer la sécurité de la population civile et à n'épargner aucun effort pour l'aider et la protéger.

Nous souscrivons à l'opinion du Secrétaire général que la communauté internationale doit appuyer le Gouvernement fédéral de transition de manière qu'il puisse exercer sa responsabilité de protéger les civils et jouer un rôle de coordonnateur pour l'acheminement de l'aide. S'il appartient au Gouvernement fédéral de transition de démontrer son leadership, les Nations Unies et la communauté internationale doivent continuer à apporter leur contribution afin que, dans une perspective globale, l'aide d'urgence soit progressivement liée à la création de conditions favorables à un développement durable et à la capacité de relèvement, afin de garantir la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance à long terme, tout en contribuant à la mise en place de structures viables après la crise actuelle et à la prévention de crises futures.

Nous devons continuer à renforcer les institutions de l'État, en reconnaissant sa responsabilité primordiale pour ce qui est du rétablissement de la sécurité, de la stabilité politique, de l'état de droit et du développement économique. Le Secrétaire général indique qu'avec la fin de la période de transition, qui approche, les entités qui revendiquent le statut d'administration régionale ont proliféré. Par conséquent, l'Organisation et la communauté internationale doivent maintenir un dialogue unifié dans le cadre des engagements et objectifs figurant dans la feuille de route, et ainsi empêcher la fragmentation de l'État et contribuer à sa stabilisation.

Le travail et la présence de la Mission de l'Union africaine en Somalie sont d'une importance vitale pour la stabilisation de la Somalie. Pour cette raison, nous devons faire en sorte qu'elle dispose sans tarder des ressources et du matériel nécessaires pour s'acquitter de son mandat et améliorer les conditions de vie de ses contingents. Mon pays appuie les efforts déployés à cette fin.

Pour terminer, je voudrais exhorter les Institutions fédérales de transition à respecter les dispositions convenues dans la feuille de route, aussi bien celles concernant les tâches et priorités principales que celles relatives aux échéances et aux dispositifs de mise en œuvre pour les 12 mois à venir. Le rôle du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie et

du comité international conjoint de coordination sera essentiel à cet égard.

M. Moraes Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Je voudrais à mon tour remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2011/549) et son Représentant spécial, M. Augustine Mahiga, de son exposé très utile. En outre, je tiens à remercier M. Mahiga, ainsi que son équipe, de leurs efforts constants. Je voudrais également saluer la présence parmi nous de S. E. le Premier Ministre de la Somalie, M. Abdiweli Mohamed Ali, et le remercier de sa communication. Enfin, je remercie M. Diarra de sa contribution au débat d'aujourd'hui.

Des progrès encourageants ont été faits en Somalie. Dans le cadre de l'Accord de Kampala, le Parlement a investi un nouveau Premier Ministre et un nouveau Gouvernement a été mis en place. La réunion consultative de Mogadiscio s'est également tenue et a atteint son objectif principal, à savoir l'approbation de la feuille de route.

En dépit de ces progrès importants, de lourds défis subsistent, comme l'a souligné l'Ambassadeur Mahiga. Par conséquent, il est essentiel que les institutions somaliennes fassent fond sur les progrès déjà accomplis et sur le consensus actuel. Au cours du reste de la période de transition, il faudra mettre en œuvre l'Accord de Kampala, ainsi que la feuille de route, en respectant les objectifs et les échéances convenus. Nous appelons les signataires de l'Accord de Kampala à assurer la cohésion et l'unité et à se concentrer sur l'accomplissement des quatre tâches prioritaires prévues par la feuille de route pour mettre fin à la transition – la sécurité, la constitution, la réconciliation et la bonne gouvernance – afin que la période de transition puisse effectivement s'achever en août 2012.

Comme le Portugal l'a déjà souligné, il est également essentiel de garantir le respect des droits de l'homme et de jeter les bases d'un avenir meilleur pour les Somaliens, notamment en vue de leur développement économique et social. À cet égard, nous soulignons le rôle très constructif que les femmes peuvent jouer dans le règlement des conflits, et nous encourageons toutes les parties en Somalie à lever tous les obstacles et difficultés qui entravent la participation des femmes somaliennes à la vie publique. À cette fin, il importe au plus haut point que les partenaires régionaux et internationaux continuent de s'engager en faveur des Somaliens et de les soutenir en les aidant à relever tous les défis auxquels la Somalie fait face, dont le plus récent est d'ordre humanitaire.

Nous demeurons profondément préoccupés par la situation, et nous sommes surtout bouleversés par ses conséquences tragiques pour la population somalienne, en particulier les enfants, qui ont été gravement touchés par la famine. Toutefois, nous sommes encouragés par les efforts que déploient sur le terrain toutes les institutions, tous les fonds, toutes les organisations non gouvernementales régionales et locales et tous les acteurs humanitaires dans des conditions très difficiles en matière de sécurité. Nous sommes également encouragés par la mobilisation de la communauté internationale jusqu'à présent, et nous nous réjouissons à la perspective de la tenue du sommet sur l'intervention humanitaire dans la corne de l'Afrique, en marge du débat général de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Ces efforts conjoints ne porteront de fruits que si l'aide parvient à ceux qui en ont réellement besoin. Par conséquent, nous appelons toutes les parties et tous les groupes armés à garantir un accès intégral, sûr et sans entrave en vue de la fourniture en temps opportun d'une aide à toutes les personnes qui en ont besoin sur tout le territoire somalien.

Sur le plan de la sécurité, les Institutions fédérales de transition doivent également tirer parti des derniers événements positifs survenus à Mogadiscio en assurant la prestation des services de base et une bonne gouvernance à l'ensemble des citoyens. Ce sera un hommage rendu aux efforts et sacrifices consentis par la Mission de l'Union africaine en Somalie(AMISOM) et par les forces de sécurité somaliennes, que nous saluons.

Étant donné que la situation sur le terrain est en train de changer, la Mission et le Gouvernement fédéral de transition devront faire face à de nouveaux défis. Pour répondre aux besoins immédiats, nous encourageons le renforcement des forces de sécurité somaliennes, puisque c'est au Gouvernement qu'incombe en premier lieu la responsabilité d'assurer la paix et la sécurité en Somalie. Il s'agit d'un effort auquel nous sommes heureux de contribuer, par le biais de la mission de formation de l'Union européenne en Somalie.

Néanmoins, l'AMISOM demeure un élément essentiel pour appuyer et protéger les Institutions fédérales de transition. Par conséquent, nous réaffirmons notre appui à la Mission, et appuyons la

prorogation de son mandat. En outre, nous souscrivons à l'appel du Secrétaire général à accélérer le déploiement de forces additionnelles pour combler le vide sécuritaire créé par le retrait d'Al-Chabab de Mogadiscio. Nous allons également examiner favorablement les propositions visant à élargir la portée de son dispositif logistique d'appui et à créer une force de gardes chargée d'assurer la sécurité du personnel de la communauté internationale.

De nouveaux défis se posent également pour les Nations Unies. À cet égard, nous saluons les efforts déployés en vue de remplir l'engagement pris par le Secrétaire général concernant l'intégration structurelle de la famille des Nations Unies dans le pays, et ce dans les plus brefs délais.

En dépit de récents événements, la situation générale en Somalie demeure précaire. Il importe donc de s'attaquer d'une manière globale à tous les défis auxquels la Somalie fait face sur les plans politique, sécuritaire, humanitaire, des droits de l'homme et du développement socioéconomique. Ceci implique également que nous devons poursuivre nos efforts conjoints de lutte contre la piraterie, en conduisant une intervention multidimensionnelle face à ce problème.

La voie vers la paix et la stabilité en Somalie passe par l'engagement ferme, la détermination et la coopération étroite de toutes les parties somaliennes. Le Portugal poursuivra ses efforts, au sein de diverses instances, afin d'aider le peuple somalien à relever les défis auxquels il est confronté.

Avant de terminer, je tiens une nouvelle fois à saluer sincèrement l'engagement indéfectible du Représentant spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Mahiga, de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et des autres organisations régionales dans le cadre du processus somalien. Dans ce contexte, nous partageons naturellement la position que l'Union européenne exposera au cours de ce débat.

M. Hardeep Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : D'emblée, je m'associe aux autres orateurs pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, Augustine Mahiga, de son exposé détaillé sur l'évolution récente de la situation en Somalie et de sa présentation du rapport du Secrétaire général. Je souhaite par ailleurs la bienvenue au Conseil à M. Mohamed Ali, Premier Ministre du Gouvernement fédéral de transition de la Somalie, et je le remercie de sa déclaration, dans laquelle il expose son point de vue sur la situation en Somalie ainsi que les plans du Gouvernement fédéral de transition pour l'avenir. Je tiens également à remercier le Représentant spécial de l'Union africaine pour la Somalie, M. Diarra, de sa déclaration.

L'aggravation de la situation humanitaire en Somalie, provoquée par la famine, est une source de grave préoccupation. Comme le note le Secrétaire général dans son rapport, plus de la moitié de la population somalienne est touchée par cette crise humanitaire. Si la communauté internationale a mis en place des mesures d'urgence pour fournir une aide à ceux qui en ont besoin, près de 2,8 millions de personnes vivent dans les régions les plus durement touchées qui sont contrôlées par Al-Chabab, où l'accès des organismes humanitaires est gravement entravé. Nous demandons instamment à tous les groupes somaliens d'assurer un accès humanitaire sans entrave aux organismes humanitaires et de faciliter l'acheminement de l'aide vers ceux qui en ont besoin. L'Inde a décidé de fournir une aide humanitaire de 8 millions de dollars aux pays gravement touchés par la famine et la sécheresse dans la Corne de l'Afrique – à savoir la Somalie, le Kenya et Djibouti – par l'entremise du Programme alimentaire mondial (PAM). Ce montant s'ajoute à la contribution d'1,5 million de dollars que nous avons versée au fonds d'affectation spéciale de l'UA pour la Somalie et au demi-million de dollars versé au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), qui visaient chaque fois à renforcer la présence de la Mission de l'UA en Somalie. Nous nous félicitons du rôle clef joué par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le PAM et les autres organismes des Nations Unies dans l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous nous associons aux autres orateurs qui ont appelé les États Membres à prendre part aux efforts de l'ONU et de l'Union africaine en répondant à l'appel humanitaire.

Si la communauté internationale est aux prises avec la crise humanitaire, des événements encourageants ont toutefois eu lieu dans les domaines politique et sécuritaire. La signature de l'Accord de Kampala, qui a ensuite été approuvé par le Parlement somalien, et la formation d'un nouveau gouvernement ont imprimé au processus politique une dynamique positive qu'il importe de préserver tout au long de la période de transition. Nous nous félicitons également de l'organisation de la réunion consultative de haut niveau sur la fin de la transition en Somalie, qui s'est

tenue du 4 au 6 septembre à Mogadiscio, et de l'adoption à son terme d'une feuille de route. Nous réaffirmons notre appui à ce processus et espérons que les Institutions fédérales de transition mettront en œuvre la feuille de route en fonction d'un calendrier précis et s'acquitteront des tâches transitionnelles restantes. Ces mesures peuvent à elles seules permettre d'entamer un processus de réconciliation nationale véritable, sans exclusive et complet en Somalie de manière à mettre un terme à deux décennies d'instabilité et d'insécurité.

À cet égard, nous saluons l'engagement du Président et du Président du Parlement somalien auprès de la communauté internationale. Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général Mahiga de ses efforts inlassables et de la coopération qu'il entretient avec les dirigeants somaliens et l'UA, la Communauté d'Afrique de l'Est, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et les autres parties prenantes.

L'occasion que présente le retrait d'Al-Chabab de Mogadiscio doit être saisie par le Gouvernement fédéral de transition pour renforcer sa présence dans toute la ville de Mogadiscio en y fournissant des services de base. Cela permettra au Gouvernement fédéral de transition non seulement d'asseoir sa légitimité, mais également de promouvoir le processus politique. Il est urgent de faire passer à 12 000 les effectifs de l'AMISOM, comme le Conseil de sécurité en a donné mandat. À cet égard, nous rendons hommage aux Gouvernements ougandais et burundais pour leurs contributions à l'AMISOM et pour les sacrifices consentis par leurs soldats de la paix.

L'AMISOM est le pilier de l'action internationale visant à rétablir la sécurité en Somalie. Il est donc impératif que la communauté internationale remédie d'urgence à l'insuffisance des ressources, qui a un effet négatif sur la capacité de l'AMISOM à s'acquitter de son mandat. Comme l'a signalé le Secrétaire général, en l'absence d'appui international pour équiper des effectifs supplémentaires, les pays fournisseurs de contingents continueront d'avoir des difficultés à déployer leurs contingents en temps voulu. Les États Membres doivent verser sans tarder et sans réserve des contributions aux fonds d'affectation spéciale de l'ONU et de l'UA pour l'appui à l'AMISOM. Comme je l'ai déjà signalé, l'Inde a versé sans réserve une contribution de 2 millions de dollars aux opérations de l'AMISOM par l'entremise des fonds d'affectation spéciale de l'UA et de l'ONU. Nous appuyons par ailleurs la prorogation du mandat de l'AMISOM.

Il est aussi nécessaire d'accroître les effectifs des forces du Gouvernement fédéral de transition et de renforcer leurs capacités afin de garantir la stabilité et la sécurité à long terme en Somalie. Il importe de recruter de nouveaux effectifs, mais aussi de les former et de les équiper correctement.

La piraterie au large des côtes somaliennes demeure un problème grave auquel est confrontée la communauté internationale. Au 31 août, les pirates somaliens détenaient 19 navires et 405 otages. La lutte contre la piraterie maritime est donc une question importante qui est intrinsèquement liée aux conditions de sécurité en Somalie. Jusqu'à présent, les Institutions fédérales de transition n'ont pas prêté l'attention nécessaire à ce problème. Nous espérons que jusqu'au terme de la prorogation de la période de transition, les Institutions fédérales de transition mettront pleinement en œuvre les mesures de lutte contre la piraterie prévues par la feuille de route adoptée le 6 septembre, notamment l'adoption d'un cadre juridique de lutte contre la piraterie, la prise d'otages, le paiement de rançons, la démarcation d'une zone économique exclusive, la création d'un réseau de gardes-côtes opérationnel, la nomination d'un coordonnateur de la lutte contre la piraterie, etc. Outre les mesures prévues par la feuille de route, les Institutions fédérales de transition doivent mettre en œuvre sans tarder les dispositions des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité afin de diminuer les recettes portuaires d'Al-Chabab. À cette fin, nous participerons de manière constructive à la rédaction par les membres du Conseil de sécurité du projet de résolution portant création d'un mécanisme juridique qui permettra d'engager des poursuites contre les pirates et de les détenir. Nous nous tenons également prêts à contribuer au renforcement des capacités des Institutions fédérales de transition et des États de la région, afin de lutter efficacement contre la piraterie au large des côtes somaliennes.

D'autre part, compte tenu de l'ampleur croissante de ce problème et de la zone de plus en plus étendue touchée, la communauté internationale doit envisager d'adopter une stratégie globale de lutte contre la piraterie. Selon nous, cette stratégie doit comporter les éléments suivants : une force dirigée par l'ONU pour mener les opérations navales de lutte contre la piraterie, qui permettrait d'améliorer la coordination des opérations de lutte contre la piraterie menés par

différentes forces navales; la promulgation de lois nationales criminalisant la piraterie, conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer; un assainissement efficace des côtes somaliennes ainsi que la délimitation de couloirs sécurisés et de zones tampons.

L'Inde a déjà adopté diverses mesures, notamment le déploiement de patrouilles de lutte contre la piraterie dans le golfe d'Aden depuis 2008, et elle a également déployé ses navires dans l'est et le nord-est de la mer d'Arabie. Cela nous a permis de neutraliser plusieurs tentatives de piraterie. Si nous poursuivons nos opérations de lutte contre la piraterie, il est également urgent que la communauté internationale s'attaque au grave problème des prises d'otages par les pirates et des problèmes humanitaires qui en découlent pour les otages et leurs familles. Nous espérons que le rapport du Secrétaire général sur la piraterie, qui doit être publié en octobre, contiendra des recommandations concrètes sur tous les aspects du problème de la piraterie, y compris les prises d'otages et le sort pitoyable des otages.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à mon tour à remercier le Représentant spécial Mahiga et le Représentant spécial de l'Union africaine (UA) Diarra de leurs remarques instructives. Nous souhaitons par ailleurs la bienvenue au Premier Ministre du Gouvernement fédéral de transition de la Somalie au présent débat.

La Somalie continue de poser l'un des problèmes les plus urgents et les plus complexes sur les plans humanitaire, politique et sécuritaire en Afrique et dans le monde. Le Conseil de sécurité doit continuer de suivre de près l'évolution de ces problèmes entremêlés, comme nous le faisons aujourd'hui.

Les États-Unis sont gravement préoccupés par la gravité de la sécheresse et de la crise humanitaire qui sévissent en Somalie et dans toute la Corne de l'Afrique. Plus de 11 millions de personnes ont besoin d'une aide d'urgence, notamment les 4 millions de Somaliens qui ont besoin de vivres. À l'intérieur de la Somalie, la famine s'est répandue de façon alarmante. Une sixième région est aujourd'hui touchée, et il est prévu que la situation continuera de s'aggraver. Si des mesures ne sont pas prises d'urgence, plus de 750 000 personnes pourraient mourir dans les mois à venir. Nous nous félicitons de la tenue prochaine du sommet sur la situation humanitaire en Somalie et dans la corne de l'Afrique en général. Les besoins sont nombreux et le temps nous manque.

Les États-Unis versent environ 102 millions de dollars au titre de l'aide humanitaire et des secours pour la Somalie et plus de 600 millions de dollars à l'ensemble de la corne de l'Afrique en réponse à cette crise. Nous nous associons au Secrétaire général pour exhorter les autres États Membres à contribuer généreusement aux programmes présentés dans l'Appel global en faveur de la Somalie. Nous devons financer totalement les interventions d'urgence pour que ceux qui en ont le plus besoin puissent avoir la nourriture, l'eau, les médicaments et l'abri nécessaires à leur survie. Les acteurs humanitaires présents en Somalie doivent coordonner leurs efforts pour optimiser l'impact de l'aide apportée dans tout le pays.

En cette heure de crise, les États-Unis condamnent les actes inhumains commis par Al-Chabab, qui prend notamment des civils pour cibles et empêche des millions de Somaliens d'avoir accès à une aide humanitaire. Al-Chabab continue de refuser l'accès aux populations les plus touchées par la famine. Sa cruauté a entravé les efforts internationaux visant à faire face à une crise humanitaire de plus en plus aiguë. Tous les groupes armés doivent respecter les droits de l'homme et protéger les civils, en particulier les femmes et les enfants. Les viols et les violences sexuelles dont sont victimes des femmes et des enfants sont effroyables et doivent cesser. Toutes les parties en Somalie ont la responsabilité commune de protéger les civils et d'étendre l'espace humanitaire et le préserver. Tous les groupes armés en Somalie doivent respecter le droit international humanitaire.

S'agissant de la situation politique, les États-Unis se félicitent de la signature de l'Accord de Kampala, le 9 juin, et des réunions consultatives de haut niveau tenues à Mogadiscio début septembre. Nous saluons les efforts déployés par le Représentant spécial, M. Mahiga, en faveur de la réconciliation politique et des progrès, notamment par une feuille de route arrêtée d'un commun accord et assortie d'objectifs et d'échéances. Il revient maintenant au Gouvernement fédéral de transition d'améliorer la gouvernance en travaillant avec des administrations régionales et locales responsables, des groupes de la société civile et des chefs de clan, sur la base d'objectifs communs de paix et de stabilité, pour atteindre les jalons définis dans la feuille de route.

À cette fin, nous rappelons au Gouvernement fédéral de transition que l'appui international dépendra à l'avenir de la réalisation des tâches définies dans la feuille de route. Le moment est maintenant venu pour le Gouvernement fédéral de transition de déployer des efforts soutenus et énergiques en matière de consolidation de la paix.

Les Somaliens méritent un gouvernement responsable et crédible. Nous exhortons le Gouvernement fédéral de transition à tirer parti de la nouvelle situation sécuritaire pour renforcer l'autorité de la police, du système de justice pénale et des autres institutions civiles dans les zones nouvellement libérées de Mogadiscio. Le Gouvernement fédéral de transition doit améliorer la gouvernance, assurer de meilleurs services de base et faire preuve de plus de transparence et de responsabilité en matière budgétaire. Il doit en outre organiser des élections crédibles en août 2012.

Sur le plan de la sécurité, les États-Unis se félicitent des importants succès militaires obtenus par la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et les forces de sécurité somaliennes. L'offensive coordonnée par l'AMISOM contre Al-Chabab, lancée en février, a permis d'obtenir des résultats impressionnants. Elle a contribué au retrait quasi-total d'Al-Chabab de Mogadiscio, le 6 août. Néanmoins, Al-Chabab continue de poser une menace et nous exhortons l'AMISOM et les forces de sécurité somaliennes à persévérer dans leurs efforts de lutte contre l'insurrection. De son côté, le Gouvernement fédéral de transition doit faire des progrès supplémentaires dans le cadre de la feuille de route convenue et doit commencer à assurer des services dans le plus grand nombre de zones possible à Mogadiscio afin de consolider les gains récemment acquis en matière de sécurité.

Les États-Unis remercient le Burundi et l'Ouganda pour leur engagement en faveur de l'AMISOM. Nous remercions de son rôle de direction le général de division Mugisha, ainsi que tous les courageux soldats de la paix de l'AMISOM. Nous nous félicitons que d'autres pays partenaires de l'Union africaine se soient engagés à fournir des contingents afin que l'AMISOM puisse atteindre ses effectifs autorisés et sécuriser rapidement sa zone d'opérations élargie.

Les États-Unis ont l'intention de continuer d'apporter un solide appui bilatéral aux pays qui fournissent des contingents à l'AMISOM. Depuis 2007, nous avons engagé des dépenses représentant plus de 258 millions de dollars pour fournir du matériel de formation et un appui logistique à l'AMISOM et aux pays fournisseurs de contingents. Nous avons aussi versé plus de 85 millions de dollars au titre de l'assistance à la sécurité, pour que le Gouvernement fédéral de transition puisse établir une force de sécurité somalienne professionnelle et compétente. Nous exhortons les autres États Membres à financer, sans réserves, le Fonds d'affectation spéciale pour l'AMISOM, notamment pour le remboursement, nécessaire d'urgence, du matériel appartenant aux contingents.

Les États-Unis saluent également l'action du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie et ses contributions importantes visant à améliorer la logistique de l'AMISOM et la qualité de vie. Nous demandons à l'ONU d'étendre sa présence et ses activités en Somalie à mesure que la situation sécuritaire l'autorise. Il est essentiel de réinstaller le personnel de l'ONU à Mogadiscio pour soutenir les efforts longs et difficiles visant à vaincre Al-Chabab et à rétablir la stabilité et une gouvernance acceptable en Somalie.

J'aborderai enfin les actes de piraterie commis au large des côtes somaliennes – fléau né de l'instabilité et de l'absence de gouvernance sur terre qui menace maintenant la paix, la sécurité et la stabilité en Somalie. La piraterie, et l'économie illicite et lucrative qui l'accompagne, favorisent la corruption et sapent le développement politique et économique durable. La seule solution à long terme contre la piraterie, et qui permettra de promouvoir également le développement économique à long terme de la Somalie et la stabilité politique et d'améliorer la situation humanitaire, réside dans la sécurité et la bonne gouvernance.

Les États-Unis sont pleinement déterminés à appuyer les efforts d'aide humanitaire et de secours ainsi que la sécurité et la stabilité de la Somalie. Nous continuerons d'œuvrer en partenariat avec la communauté internationale pour contribuer à mettre fin à la crise humanitaire de plus en plus aiguë et à apaiser les souffrances de la population de ce pays en difficulté.

M. Messone (Gabon) : Le 15 août dernier, nous avions, dans ce Conseil, adopté une déclaration (voir SC/10360) dans laquelle nous exprimions notre soutien à la tenue de la réunion consultative sur la fin de la transition en Somalie. Au moment où nous tenons la

présente séance, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir prévu ce débat sur l'évolution de la situation en Somalie, qui reste préoccupante.

Nous saluons la présence parmi nous de S. E. M. Abdiweli Mohamed Ali, Premier Ministre de la Somalie, et nous lui savons gré de son importante déclaration. Nous voudrions exprimer d'entrée notre satisfaction pour les informations qu'il nous a apportées quant à l'engagement du Gouvernement fédéral de transition à tout mettre en œuvre pour la mise en application de la feuille de route adoptée au cours de la réunion tenue début septembre.

Nous remercions M. Augustine Mahiga, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, des informations qu'il nous a apportées lorsqu'il nous a présenté le rapport du Secrétaire général (S/2011/549). Enfin, nous voudrions saluer la présence de l'Ambassadeur Boubacar Diarra, qui représente le Président de la Commission de l'Union africaine, et le remercions de sa déclaration.

Comme l'ensemble des membres, le Gabon reste préoccupé par la gravité de la crise humanitaire qui continue de prévaloir en Somalie. Elle reste sans conteste un défi majeur pour le pays et pour la communauté internationale. Aujourd'hui, cinq régions en Somalie sont atteintes par la famine. Des enfants meurent tous les jours de malnutrition, de maladie et de carence de soins appropriés. Les efforts humanitaires ainsi que l'aide financière fournis ont toutefois permis d'apporter une assistance plus accrue aux populations les plus vulnérables vivant notamment dans la capitale et dans les camps de refugiés au Kenya et en Éthiopie. De même, la conférence de l'Union africaine, tenue le 25 août dernier à Addis-Abeba, a permis de mobiliser un peu plus de 350 millions de dollars afin de venir en aide à la Corne de l'Afrique.

Ces actions témoignent de la volonté de l'Afrique et de la communauté internationale de donner une réponse urgente à la crise humanitaire. Le Gabon, pour sa part, a contribué à ces efforts en octroyant une modeste contribution de 2,5 millions de dollars.

Malgré tous ces efforts, les besoins sur le terrain demeurent considérables. À cet égard, le Gabon voudrait réitérer l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'une assistance durable. Nous devons aller au-delà de l'aide d'urgence et créer des mécanismes de soutien à l'agriculture en Somalie. En répondant à l'urgence, nous avons la possibilité de réfléchir aux actions systémiques de long terme pour prévenir l'insécurité alimentaire. À cet égard, il faut se féliciter de la réunion prochaine du Groupe des Vingt, qui sera l'occasion de mobiliser la communauté internationale en faveur de la lutte contre l'insécurité alimentaire.

L'annonce de la pluie dans le sud de la Somalie doit être l'occasion pour la communauté internationale de favoriser l'acquisition par les Somaliens de semences améliorées et d'engrais permettant l'augmentation de la production agricole. C'est ainsi que nous pourrons apporter une réponse durable à la crise humanitaire qui sévit dans le pays et dans la Corne de l'Afrique.

S'agissant de la situation politique, nous notons, comme l'ensemble des membres, les progrès réalisés. Nous ne le dirons jamais assez, la crise somalienne est avant tout une crise politique et institutionnelle; pour cela, elle ne trouvera de solution durable que si l'accent est davantage mis sur la réconciliation de tous les Somaliens; et nous reprenons dans ce sens l'appel que le représentant de l'Union africaine a lancé dans ce sens.

La solution dépend aussi de la restauration de l'autorité de l'État et du renforcement du processus de paix. À cet égard, nous nous félicitons donc de l'adoption le 6 septembre dernier de la feuille de route pour la fin de la transition dans le pays. Cette nouvelle étape permettra de consolider davantage la cohésion au sein des institutions fédérales de transition. La feuille de route est un document de base qui constitue un jalon supplémentaire dans la mise en œuvre de l'Accord de Djibouti.

Nous sommes également encouragés par la formation de nouvelles administrations régionales, issues des milices armées, prêtes à coopérer avec le Gouvernement fédéral de transition. La volonté des mouvements armés de se constituer en partis politiques témoigne de l'évolution positive du processus de paix en Somalie.

Le Gabon voudrait souligner la nécessité de consolider ces progrès accomplis sur le plan politique. Nous encourageons le Gouvernement fédéral de transition et le Parlement fédéral à mettre en œuvre, le plus tôt possible, toutes les tâches contenues dans la feuille de route. L'élaboration de la constitution, l'amélioration de la sécurité et la réconciliation nationale constituent des éléments essentiels pour mettre fin à plus de 20 ans d'instabilité dans le pays. De ce fait, il importe que le Conseil de sécurité et, d'une manière générale, la communauté internationale,

continuent d'apporter leur soutien au Gouvernement fédéral de transition, de manière à renforcer son autorité sur toute l'étendue du territoire.

Sur le plan sécuritaire, la Somalie a également connu des avancées très importantes, comme l'illustre le retrait des milices Al-Chabab de Mogadiscio. Cependant, la menace à la sécurité demeure. Les tentatives d'attentat contre les travailleurs humanitaires, la poursuite des combats dans le sud de la Somalie, ainsi que les attentats de juillet dernier au Kenya sont là pour nous le rappeler.

Le Gabon à cet égard appelle à une mobilisation encore plus forte de la communauté internationale. La présence de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) demeure essentielle. Elle doit bénéficier d'un financement prévisible et atteindre l'effectif autorisé par la résolution 1964 (2010) du Conseil de sécurité.

Ma délégation salue l'annonce faite par Djibouti et la Sierra Leone qui, malgré les conditions extrêmement difficiles, ont accepté de fournir des troupes à l'AMISOM. Nous voudrions ainsi exprimer notre gratitude à tous les pays qui contribuent de manière diverse à la viabilité de cette opération. Cependant, comme vient de le rappeler l'Union africaine dans son communiqué du 13 septembre 2011, les Nations Unies sont les premières responsables du maintien de la paix et de la sécurité internationales et, à cet égard, il convient d'envisager le déploiement d'une véritable opération de maintien de la paix de l'ONU, dont les modalités pourraient être définies en concertation avec l'Union africaine.

Pour l'heure, il est souhaitable d'améliorer le système d'appui des Nations Unies à l'AMISOM. Les retards accusés dans le remboursement du matériel appartenant aux contingents et les défaillances du soutien logistique ont énormément entravé l'envoi de troupes supplémentaires en temps voulu. Ma délégation reste disposée à examiner les propositions du Secrétaire général à ce sujet. Par ailleurs, il importe aussi de poursuivre la formation des forces de police et de sécurité somaliennes. La paix et la stabilité en Somalie relèvent en premier ressort des Somaliens eux-mêmes. Toutes ces mesures sont d'autant plus urgentes et nécessaires qu'elles permettront de capitaliser les acquis sécuritaires de ces derniers mois.

Pour conclure, ma délégation voudrait, en évoquant la menace que représente la piraterie au large des côtes somaliennes, souligner que, chaque fois que cette question a été évoquée au Conseil de sécurité, le Gabon a continué de relever l'importance d'une approche globale, en l'évoquant corrélativement avec la menace sécuritaire et humanitaire sur la partie continentale du pays. Nous attendons avec intérêt le prochain rapport du Secrétaire général sur cette question.

Enfin, nous voulons saisir l'occasion de ce débat pour, à nouveau, saluer le partenariat efficace entre les Nations Unies et l'Union africaine en faveur de la paix et la stabilité en Somalie.

Mr. Barbalić (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Je voudrais, tout d'abord, féliciter le Secrétaire général pour son rapport très complet (S/2011/549) sur la Somalie et remercier M. Augustine Mahiga, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, de l'exposé utile et riche d'informations qu'il a fait ce matin. Nous remercions également M. Boubacar Gaoussou Diarra pour sa contribution au présent débat. Nous saluons en outre la présence de S. E. M. Abdiweli Mohamed Ali, Premier Ministre de la Somalie, et le remercions pour sa déclaration.

La Bosnie-Herzégovine note avec satisfaction l'évolution récente de la situation sur le plan de la sécurité en Somalie. Il est d'une importance cruciale que cette conjoncture propice soit correctement exploitée. La consolidation de l'autorité, la prestation des services de base à son peuple et la lutte contre la corruption, ainsi que le processus de réconciliation nationale, sont essentielles pour la réussite du Gouvernement fédéral de transition. La consolidation des institutions publiques, notamment de la Force de sécurité nationale et de la Force de police somalienne, doit s'accélérer, avec l'assistance de la communauté internationale.

Nous renouvelons notre plein appui au Gouvernement fédéral de transition et au processus de paix de Djibouti. Nous nous félicitons également de l'Accord de Kampala, qui a su venir à bout de l'impasse politique qui paralysait et menaçait le processus de paix en Somalie. Nous saluons la mise en œuvre de l'Accord de Kampala, qui, jusqu'ici, respecte son calendrier, et nous encourageons les institutions fédérales de transition à poursuivre leurs efforts à cet égard.

La Bosnie-Herzégovine accueille très favorablement la tenue et le document final de la réunion consultative organisée et facilitée par le

Représentant spécial Mahiga. La feuille de route adoptée, assortie d'échéances et d'objectifs précis pour la fin de la période de transition de 12 mois, en cours, devra être mise en œuvre dans des délais convenables, d'autant que l'appui futur de la communauté internationale à la Somalie sera subordonné à sa mise en œuvre effective. Nous appelons les institutions fédérales de transition à faire preuve d'unité, de coopération et d'engagement pendant qu'elles s'acquittent de leurs obligations par le biais d'un véritable processus politique sans exclusive conduit par les Somaliens eux-mêmes.

La communauté internationale a déjà montré son attachement à aider le peuple somalien à réaliser une paix et une stabilité durables dans le pays. Nous nourrissons l'espoir que ces efforts se poursuivront, et renouvelons notre appel à la communauté internationale et aux partenaires de la Somalie pour qu'ils apportent une aide urgente au Gouvernement fédéral de transition.

Parmi les autres faits importants, citons les activités récentes visant à renforcer la présence des Nations Unies à Mogadiscio et dans d'autres régions de la Somalie. Nous encourageons la poursuite de la coordination de l'action des Nations Unies dans le pays.

Nous sommes préoccupés par les graves violations des droits de l'homme qui se poursuivent, notamment à l'égard des femmes et les enfants. Nous exhortons donc toutes les parties au conflit à se conformer pleinement au droit international humanitaire et au droit des droits de l'homme afin de protéger la population civile.

Nous exprimons en outre notre vive préoccupation s'agissant de la situation humanitaire en Somalie. Tandis que la famine s'étend, en raison de la conjonction fatale de la sécheresse, des combats en cours et des difficultés rencontrées pour fournir l'aide humanitaire, le peuple somalien est confronté à une nouvelle catastrophe humanitaire. Nos pensées et nos prières accompagnent ceux qui pâtissent des effets terribles de la famine, qui a déjà causé la mort de dizaines de milliers de personnes.

Plus de 3 millions de personnes en Somalie sont tributaires de l'assistance humanitaire, notamment les personnes déplacées dans leur pays, qui représentent l'un des groupes les plus vulnérables dans le pays. L'insécurité, conjuguée à la sécheresse, a entraîné des migrations dans toutes les directions dans l'ensemble de la Corne de l'Afrique.

Nous exhortons la communauté internationale à redoubler d'efforts pour fournir une aide au peuple somalien. Nous faisons nôtre l'évaluation du Secrétaire général selon laquelle une réponse multisectorielle est essentielle et demandons à tous les États Membres de contribuer à l'appel global en faveur de la Somalie.

La Bosnie-Herzégovine félicite tous les organisations et travailleurs humanitaires des efforts inlassables qu'ils déploient pour fournir une aide humanitaire aux personnes dans le besoin en Somalie, malgré l'environnement extrêmement difficile dans lequel ils opèrent. Nous demandons instamment que les organismes et les travailleurs humanitaires aient un accès sans entrave aux populations dans le besoin.

La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) continue d'être un important facteur de stabilité dans le pays. Nous félicitons les forces militaires de l'AMISOM de leurs efforts inlassables pour stabiliser la situation et espérons que ses effectifs atteindront bientôt le niveau demandé. Nous appelons la communauté internationale à poursuivre son appui à l'AMISOM afin que son mandat soit pleinement exécuté.

Nous reconnaissons l'importance du Bureau d'appui de l'ONU à l'AMISOM, du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS) et de l'équipe de pays des Nations Unies, et nous saluons le travail difficile réalisé par l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et toutes les autres organisations humanitaires. Nous nous félicitons également des efforts déployés par le Service de la lutte antimines pour réduire les risques que les mines et les engins non explosés font peser sur la population civile.

Les actes de piraterie au large des côtes somaliennes continuent de représenter une menace pour la paix et la sécurité internationales. Le phénomène de la piraterie est un des défis qui attendent encore une réponse globale, adéquate et efficace de la communauté internationale, même si certaines mesures sécuritaires, judiciaires, préventives, de sensibilisation et axées sur les bonnes pratiques ont été prises. Nous devons continuer à coopérer et nous attacher à éliminer les causes profondes de la piraterie.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, remercier le Représentant spécial du Secrétaire général Augustine Mahiga de son exposé. Nous apprécions son travail à sa juste valeur et continuons de l'appuyer. Je voudrais également

remercier le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie, M. Boubacar Gaoussou Diarra, et le Premier Ministre du Gouvernement fédéral de transition de la République somalienne, M. Abdiweli Mohamed Ali, pour leur présence et leurs déclarations.

Ma délégation s'associe à la déclaration qui sera faite plus tard par l'observateur de l'Union européenne.

L'Allemagne se félicite des résultats de la réunion consultative tenue à Mogadiscio le 6 septembre. Nous espérons que la feuille de route convenue orientera la politique somalienne pendant ces prochains mois et sera mise en œuvre avec détermination et avec beaucoup de responsabilité. Étant donné que la feuille de route n'est pas encore assortie de jalons stricts, nous tenons à insister sur la nécessité impérieuse d'accomplir des progrès mesurables.

La poursuite de l'appui international dépendra de ces progrès. Les acteurs somaliens doivent répondre aux attentes de la population maintenant, car la période de transition ne peut pas se prolonger indéfiniment. Nous encourageons les Institutions fédérales de transition à continuer de manifester leur volonté politique, qui est indispensable pour mener à bien les multiples tâches restantes.

Nous demandons aux institutions somaliennes de tirer le meilleur parti de l'année de transition supplémentaire et de mettre la dernière main au processus de transition. Nous continuons d'appuyer tous les efforts honnêtes et sérieux qui visent à instaurer une paix et une stabilité durables en Somalie.

Le retrait des forces d'Al-Shabaab de la capitale et d'autres parties du pays représente une occasion unique pour le Gouvernement somalien d'assumer ses responsabilités et d'offrir la stabilité et une sécurité quotidienne aux Somaliens. Il faut saisir cette occasion. Le Gouvernement fédéral de transition doit accroître ses efforts pour renforcer sa base politique, tendre la main et convaincre autant de forces politiques que possible, surtout dans les diverses régions de la Somalie, ce qui ne semble pas s'être produit à une échelle suffisante ces derniers mois.

Nous voudrions une fois encore saluer la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et les soldats de la paix ougandais et burundais pour le rôle que la Mission joue en Somalie, notamment pour les succès remportés le mois dernier. Nous rendons également hommage aux victimes que compte la force de l'Union africaine. Nous sommes toujours reconnaissants à l'Union africaine de l'action décisive qu'elle a menée dans un environnement extrêmement précaire et dangereux. L'AMISOM est le témoignage vivant de la volonté et de la capacité de l'Union africaine d'assumer ses responsabilités s'agissant d'instaurer la paix et la sécurité sur le continent africain.

Mon pays contribue activement à la mission de formation de l'Union européenne des forces de sécurité somaliennes, qui se déroule en coopération étroite avec l'AMISOM et l'Ouganda. Elle vise à fournir des forces de sécurité compétentes et professionnelles au Gouvernement somalien, qui pourraient former le noyau d'une autorité publique respectée contrôlant efficacement tout le pays.

Les actions conjointes et efficaces des autorités somaliennes sont encore plus importantes maintenant que la région fait face à une catastrophe humanitaire gigantesque. Non seulement la sécheresse se poursuit, mais surtout les répercussions de nombreuses années de guerre civile, ainsi que l'absence d'institutions d'État effectives, ont entraîné la catastrophe actuelle en Somalie, qui touche surtout les plus faibles. Avec près de la moitié de la population somalienne touchée et plus de 12 millions de personnes ayant un besoin urgent d'aide dans toute la région, une aide humanitaire rapide et efficace est d'importance cruciale. Mon pays a versé plus de 200 millions de dollars pour les secours d'urgence, l'aide alimentaire et la sécurité alimentaire.

Enfin, je tiens à insister sur le fait que l'Allemagne et la communauté internationale continuent d'appuyer les institutions somaliennes dans leurs efforts pour créer un État somalien viable et stable. Les institutions fédérales de transition peuvent compter sur cet appui, qui remonte à plusieurs décennies. En échange, mon pays et la communauté internationale attendent des institutions somaliennes qu'elles agissent rapidement, de manière responsable et crédible, afin de mettre fin à la crise somalienne.

Mme Ogwu (Nigéria) (*parle en anglais*) : Au nom de la délégation nigériane, je tiens à remercier sincèrement la présidence libanaise d'avoir convoqué le débat d'aujourd'hui.

La Somalie doit relever des défis redoutables et nous nous félicitons de l'occasion qui nous est offerte d'en débattre de manière approfondie. Je saisis cette occasion pour féliciter S. E. le Premier Ministre

Abdiweli Mohamed Ali et le remercier de sa pénétrante déclaration. Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Boubacar Diarra, Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie, de ses observations très aiguës.

Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général Mahiga de sa déclaration détaillée et, de fait, de ses efforts inlassables pour instaurer la paix et la sécurité en Somalie. Nous attachons une grande valeur à son engagement constant et durable auprès des parties prenantes en Somalie dans un effort pour utiliser au mieux la période de transition.

Le Nigéria juge encourageantes les priorités succinctement énoncées par le Premier Ministre Abdiweli Mohamed Ali pour permettre à la Somalie de relever ses défis sécuritaires, politiques et socioéconomiques. Nous continuons d'apporter un appui indéfectible au Gouvernement fédéral de transition, à ses institutions et à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) dans leurs efforts pour reconstruire la Somalie.

Bien que la reprise récente de territoires et l'expulsion d'Al-Chabab de Mogadiscio aient indéniablement renforcé la sécurité dans la capitale et facilité l'acheminement de l'aide, la sécurité continue de poser un immense défi en Somalie. Il faut prendre des mesures efficaces et continues pour étayer les acquis récents et étendre progressivement l'autorité du Gouvernement fédéral de transition sur l'ensemble du pays. Ce sont ces défis qui, à notre avis, doivent contraindre le Conseil de sécurité à revoir sa stratégie somalienne en accordant au plus vite un appui non seulement au Gouvernement fédéral de transition et à ses institutions, mais également à l'AMISOM.

Le Nigéria partage l'évaluation faite par le Secrétaire général selon laquelle la présence continue de l'AMISOM en Somalie reste extrêmement importante pour le fonctionnement du Gouvernement fédéral de transition. Nous croyons que le déploiement complet des 3 000 soldats autorisés par le Conseil, ce qui porterait à 12 000 les effectifs de l'AMISOM, renforcera considérablement ses capacités et son efficacité. En effet, le renforcement des capacités de l'AMISOM par des moyens de mise en œuvre et l'élargissement de son dispositif d'appui devraient constituer le pilier de la nouvelle stratégie en Somalie. Des dispositions doivent être prises en vue d'assurer le soutien logistique autonome et le remboursement du matériel appartenant aux contingents.

Le Nigéria se félicite de l'appui continu fourni par les partenaires bilatéraux au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'appui à l'AMISOM et encourage les partenaires à lui assurer un appui sans réserve.

À notre avis, l'atelier technique tenu par l'Union africaine le 18 août énonce quelles seront les prochaines étapes critiques pour l'AMISOM. La création d'une unité de police constituée chargée de maintenir l'ordre à Mogadiscio, ainsi que d'un bataillon supplémentaire de 300 personnes chargé de protéger le personnel des Nations Unies, est essentielle si l'on veut éviter de surtaxer les ressources et les capacités militaires.

Conscient de l'importance de créer et de renforcer les forces de sécurité internes de la Somalie, le Nigéria se félicite de la perspective de l'adoption le 19 octobre d'un plan national de sécurité et de stabilisation dans le cadre de la feuille de route. Nous nous félicitons de la déclaration faite dans la feuille de route d'une réponse législative et sécuritaire globale à la menace continue de la piraterie. Le Nigéria a jugé encourageant le fait que la réunion consultative tenue à Mogadiscio du 4 au 6 septembre ait arrêté un ensemble d'objectifs concrets visant à renforcer le processus politique, ainsi que les institutions fédérales de transition. Le Nigéria a souligné sans ambigüité que l'appropriation nationale de la trajectoire politique en Somalie reste d'une importance critique pour la durabilité du processus de paix.

Les efforts déployés pour adopter une constitution provisoire et mettre en place un parlement crédible et stable d'ici juillet de l'année prochaine constituent des premières mesures non négligeables pour l'édification de structures durables et légitimes. Il convient de réitérer que l'unité et la cohésion du Gouvernement fédéral de transition et de ses institutions joueront un rôle majeur dans la consolidation des acquis enregistrés récemment et accélèreront la mise en œuvre de l'Accord de Kampala et de la feuille de route pour la Somalie après la période de transition.

Comme d'autres délégations, le Nigéria est profondément préoccupé par la persistance de la crise humanitaire dans la corne de l'Afrique, y compris en Somalie. Nous savons tous que plus de 12,5 millions de personnes sont touchées par la sécheresse la plus grave que la région ait connue en 60 ans. Il est troublant d'apprendre que cette catastrophe naturelle a

peut-être été aggravée par une obstruction délibérée de la part des insurgés des efforts humanitaires. Près de 750 000 vies seraient en danger mortel. Le déni du droit à l'alimentation sape le droit à la santé, ce qui finit par compromettre le droit de l'homme le plus fondamental, à savoir, le droit à la vie. Nous appelons toutes les parties à garantir un accès sans entrave aux organisations humanitaires qui cherchent à fournir une aide cruciale.

La crise actuelle est vaste et exige les ressources collectives de la communauté internationale pour endiguer le coût croissant en vies humaines. Nous demandons à tous les États Membres de contribuer au fonds global en faveur de la Somalie. Pour sa part, le Nigéria a versé 2 millions de dollars à ce fonds.

Les prochains mois seront pour le Gouvernement fédéral de transition l'occasion de mettre en place des structures gouvernementales permanentes et d'édifier une paix et une sécurité durables. Les objectifs énoncés dans la feuille de route sont un premier pas d'une importance capitale. Face aux difficultés posées par la période de transition, l'insécurité et la crise humanitaire, la réalisation de ces objectifs exigera non seulement les efforts globaux des autorités somaliennes, mais également le plein appui de la communauté internationale. Comme le Secrétaire général l'a si bien dit, nous devons tirer profit de l'évolution récente de la situation et saisir les occasions créées par l'Accord de Kampala, la feuille de route politique et le retrait d'Al-Chabab de Mogadiscio.

M. Pankin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Augustine Mahiga, pour son exposé sur la situation en Somalie et pour sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2011/549). Nous remercions également le Premier Ministre du Gouvernement fédéral de transition, M. Abdiweli Mohamed Ali, pour son analyse de la situation et des perspectives, ainsi que M. Boubacar Diarra, Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie, pour sa déclaration.

Comme on l'a déjà dit, en dépit des succès évidents qui ont permis d'expulser Al-Chabab de Mogadiscio, les conditions de sécurité en Somalie restent très préoccupantes. La situation n'a pas encore fondamentalement changé. Les manœuvres des extrémistes se poursuivent. Ils contrôlent toujours la moitié du pays et ne semblent pas prêts à déposer les armes.

Nous craignons également que le vide sécuritaire créé par le retrait des extrémistes de Mogadiscio ne soit pas comblé par le Gouvernement fédéral de transition et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), mais plutôt par des milices locales qui ne sont pas sous le contrôle du Gouvernement. Dans ces circonstances, il importe d'empêcher que la campagne contre Al-Chabab ne se transforme en une guerre de clans des plus imprévisibles. Nous sommes également préoccupés par ce qu'a déclaré le Secrétaire général dans son rapport à propos des retards pris dans la mise en œuvre des dispositions de la résolution 1964 (2010) et des efforts visant à renforcer les forces de maintien de la paix africaines et à accroître leurs effectifs au niveau prévu de 12 000 soldats.

Pour consolider la sécurité, il faut s'attacher activement à prévenir toute tentative interne de la part de l'opposition somalienne. Le Conseil de sécurité doit donc s'efforcer d'améliorer l'efficacité du régime de sanctions.

À notre avis, les résultats positifs de la réunion consultative de Mogadiscio et l'adoption de la feuille de route pour la conclusion de la période de transition nous donnent des raisons d'être optimistes. Les institutions fédérales de transition doivent s'attacher immédiatement à s'acquitter de leurs tâches, avec l'appui optimal des participants de cette réunion.

Nous jugeons important de continuer à œuvrer à la participation d'un grand nombre de représentants des administrations locales et des organisations de la société civile aux efforts sans précédents déployés actuellement pour instaurer la stabilité en Somalie. En fin de compte, le succès en Somalie dépendra des Somaliens eux-mêmes.

Particulièrement préoccupante est l'exacerbation d'une situation humanitaire déjà chronique en Somalie. Nous appuyons l'appel lancé par l'Assemblée générale en faveur d'une intervention internationale plus efficace face à cette situation, où près de la population est touchée par la famine et où les systèmes d'aide vitale sont au bord de l'effondrement. La Fédération de Russie est prête à fournir une aide alimentaire d'urgence à la Somalie par le biais d'une contribution supplémentaire ciblée de 2 millions de dollars au Programme alimentaire mondial.

La piraterie au large des côtes somaliennes nous préoccupe au plus haut point. Cette entreprise criminelle devient une menace pour la paix et la sécurité dans la région. Les forces déployées pour lutter contre la piraterie se sont révélées insuffisantes, et la situation dans ces eaux troublées reste dangereuse. À notre avis, la situation ne s'améliorera pas tant que les pirates et leurs facilitateurs restent impunis. À cet égard, nous sommes déçus par les réactions négatives des autorités somaliennes à tous les niveaux, en particulier la réaction du Gouvernement fédéral de transition face à la proposition constructive découlant des efforts internationaux visant à la création d'un tribunal somalien extraterritorial. Malgré cela, nous poursuivons nos efforts avec d'autres États en vue d'établir dans la région un mécanisme judiciaire efficace afin de traduire les pirates présumés en justice.

Nous sommes d'avis qu'il convient d'adopter une démarche progressive s'agissant du renforcement de la présence des Nations Unies dans le pays. La sécurité est un facteur clef à prendre en considération à cet égard. Nous sommes favorables à une coordination renforcée des activités des institutions des Nations Unies opérant en Somalie. Nous appuyons la proposition faite par le Secrétaire général de créer au sein de l'AMISOM une unité chargée d'assurer la protection du personnel des Nations Unies et des organisations internationales à Mogadiscio.

En collaboration étroite avec ses partenaires, la Russie continuera d'appuyer les efforts du Président de la Somalie et du Gouvernement fédéral de transition visant à instaurer une paix durable et la réconciliation nationale sur la base des accords de Djibouti et en vue de renforcer la sécurité et la stabilité dans la région.

Pour terminer, nous remercions la délégation britannique d'avoir élaboré le projet de résolution relatif à la prorogation du mandat de l'AMISOM.

M. Li Baodong (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, M. Mahiga, de son exposé et de ses contributions visant à faire avancer le processus de paix en Somalie. Je souhaite également la bienvenue à la présente séance au Premier Ministre du Gouvernement fédéral de transition, M. Abdiweli Mohamed Ali, et au Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine, S. E. M. Diarra.

Des progrès récents ont été réalisés en Somalie dans le cadre du processus de paix et dans le domaine de la sécurité, notamment la signature de l'Accord de Kampala et la réunion consultative fructueuse qui s'est tenue à Mogadiscio, ainsi que dans le cadre du processus de transition. Les différentes parties en Somalie ont démontré leur volonté d'instaurer une paix durable et d'arrêter les mesures nécessaires pour consolider le processus de paix dans le pays.

Les opérations militaires de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et de la Force de sécurité nationale ont permis de réaliser des progrès importants et d'améliorer la situation sur le plan de la sécurité en Somalie. La Chine s'en félicite et se réjouit des contributions des organisations internationales et régionales telles que l'ONU et l'Union africaine, ainsi que de celles des Gouvernements ougandais, éthiopien et burundais.

Il convient de souligner qu'il reste encore beaucoup à faire et que des tâches ardues doivent encore être achevées dans le cadre du processus de paix en Somalie. La famine récente en Somalie a provoqué une grave crise humanitaire. Les parties concernées en Somalie et au sein de la communauté internationale devraient désormais se concentrer sur les tâches suivantes.

Premièrement, elles devraient tirer parti de cette période très favorable pour promouvoir le processus de paix. La mise en œuvre concrète de la feuille de route adoptée à la réunion consultative sur la fin de la transition doit être la première priorité pour la prochaine phase d'activités. Il s'agit d'un élément clef pour l'instauration de la paix et de la stabilité en Somalie. La Chine espère que les parties en Somalie sauront tirer parti de cette dynamique favorable pour consolider davantage l'unité, renforcer la confiance mutuelle et intensifier le renforcement des capacités afin d'assurer une bonne mise en œuvre de la feuille de route. La communauté internationale doit continuer à assister les institutions fédérales de transition en intensifiant le renforcement des capacités et à appuyer davantage le processus de paix en Somalie.

Deuxièmement, afin d'appuyer les efforts déployés par l'Union africaine pour régler la question de la Somalie, nous espérons que le Conseil de sécurité attachera la plus grande importance aux requêtes et recommandations formulées par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine en vue du règlement de la question somalienne, et y répondra favorablement. L'AMISOM joue un rôle crucial dans le maintien de la sécurité et de la stabilité en Somalie. La Chine appuie la prorogation du mandat de l'AMISOM et appelle la

communauté internationale, en particulier les Nations Unies, à renforcer son appui à l'AMISOM en lui apportant davantage d'appui logistique, technique et financier. En même temps, nous sommes favorables à ce que le Conseil de sécurité envisage le déploiement d'une opération de maintien de la paix en Somalie en temps utile.

Troisièmement, il faut tout mettre en œuvre pour aider la Somalie à faire face à la crise humanitaire actuelle. La Chine est profondément préoccupée par la famine qui ne cesse de s'intensifier en Somalie et se félicite des efforts déployés par les organismes humanitaires internationaux pour y acheminer l'aide d'urgence. Nous exhortons les parties en Somalie à coopérer pleinement avec les efforts de la communauté internationale sur le plan humanitaire. La Chine a fait un don de 16 millions de dollars pour appuyer les efforts du Programme alimentaire mondial face à la famine en Somalie. Nous appelons la communauté internationale à continuer d'apporter davantage d'assistance à la Somalie.

M. Bonne (France) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Mahiga, pour sa présentation et aussi pour sa présence ici aussi peu de temps après le beau succès de la conférence de Mogadiscio. Je tiens aussi à remercier le représentant de l'Union africaine et le Premier Ministre somalien de nous avoir rejoints aujourd'hui.

J'évoquerai d'abord la situation humanitaire en Somalie. Elle reste extrêmement préoccupante. La région de Bay a été déclarée la semaine dernière en situation de famine, ce qui porte à six les régions touchées par le fléau. Ce sont donc maintenant 4 millions de personnes qui sont concernées, 450 000 d'entre elles sont en danger de mort immédiate. Pire, le pic de la famine n'a sans doute pas été atteint, et pourrait l'être dans les prochaines semaines ou dans les prochains mois. Il est donc impératif de soutenir l'effort collectif consenti pour aider les Somaliens à traverser cette grave crise humanitaire. C'est pourquoi la France a alloué 30 millions d'euros d'aide d'urgence pour la Corne de l'Afrique et envoyé 18 tonnes de suppléments alimentaires pour les enfants par avion, ainsi que 381 tonnes de denrées alimentaires par bateau.

Je salue ici les efforts des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales pour faire parvenir de l'aide aux Somaliens. C'est une tâche complexe dans un territoire encore contrôlé en majorité par Al-Chabab. Il est nécessaire à cet égard que l'ensemble des acteurs impliqués – les organisations non gouvernementales, l'équipe de pays des Nations Unies et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) – se coordonnent au mieux.

Deuxièmement, la situation sécuritaire en Somalie demeure critique. Le retrait des forces d'Al-Chabab de Mogadiscio a démontré que les choses peuvent changer dans le pays. La capitale est désormais entièrement sous le contrôle du Gouvernement fédéral de transition. L'AMISOM a joué un rôle important, un rôle clef. Sans elle, Mogadiscio serait encore aux mains d'Al-Chabab. Il importe aujourd'hui de capitaliser sur cette avancée. L'AMISOM doit parvenir à sécuriser l'ensemble du territoire libéré et à conserver les positions acquises, en coordination étroite avec les forces armées du Gouvernement fédéral de transition et les milices alliées. Le vide laissé par Al-Chabab ne doit en tout cas pas être comblé par de nouveaux seigneurs de guerre. L'AMISOM doit aussi poursuivre ses efforts, avec les forces du Gouvernement fédéral de transition, pour réduire les zones encore sous contrôle d'Al-Chabab.

Pour renforcer l'AMISOM, nous avons permis l'an dernier, dans ce Conseil, le relèvement du plafond de troupes de 9 000 à 12 000 soldats. Nous souhaitons donc que l'Union africaine puisse maintenant tout mettre en œuvre pour que ce plafond de troupes autorisé soit atteint dans les meilleurs délais. Le renforcement que nous envisageons aussi du dispositif logistique fourni par les Nations Unies à l'AMISOM doit encore contribuer au renforcement de la force.

Troisièmement, nous devons nous souvenir que l'AMISOM n'est pas une fin en soi. C'est un moyen de rétablir la paix et de permettre l'établissement d'un État stable en Somalie. Il incombe donc aux institutions fédérales de transition de poser les fondations de cet État au plus vite. La France se réjouit de l'adoption de la feuille de route le 6 septembre dernier à Mogadiscio. Cette feuille de route saura, nous l'espérons, faciliter, étape par étape, l'établissement d'un cadre constitutionnel, la réconciliation nationale et la fourniture de services de base à la population.

Le Gouvernement fédéral de transition doit être conscient des délais courts qui lui sont impartis pour réaliser ces objectifs. Il faudra faire en moins d'un an ce qui n'a pas pu l'être en six ans. Il importera donc de respecter chaque échéance fixée par la feuille de route dès le départ, au risque sinon de manquer les objectifs

fixés et d'échouer. Il reviendra aussi à la communauté internationale d'accompagner le Gouvernement fédéral de transition tout au long de ce processus et d'assurer son suivi à chaque étape. Le soutien et l'expertise qui seront apportés par les Nations Unies au Gouvernement fédéral de transition dans ce contexte seront déterminants. La présence des agences de l'équipe de pays et du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie devra donc être renforcée sur le terrain autant que possible. C'est pour faciliter cette présence effective et efficace sur le terrain, à Mogadiscio, que nous appuyons la création d'une unité spécifique de l'AMISOM de 300 soldats en charge de la protection des personnels internationaux.

La communauté internationale a choisi d'apporter sa confiance et son soutien pour une année de plus aux institutions de transition somaliennes. Nous attendons de leur part dans les mois à venir une détermination et un engagement sans précédent à la hauteur des attentes de la population somalienne.

Mme Viotti (Brésil) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir convoqué cet important débat. Je souhaite la bienvenue à S. E. M. Ali, Premier Ministre de la Somalie, et je le remercie de sa déclaration. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Augustine Mahiga. de son exposé sur l'évolution récente de la situation en Somalie, et je tiens à saluer son action, en particulier le rôle essentiel qu'il joue dans la facilitation du dialogue entre les acteurs somaliens, dont les résultats sont tangibles. Je remercie par ailleurs M. Boubacar Diarra, Représentant spécial de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie, de sa contribution à notre débat.

La réunion consultative sur la fin de la transition organisée ce mois-ci à Mogadiscio est un pas en avant encourageant. Nous sommes heureux que cette réunion ait attiré beaucoup de participants, et nous nous félicitons de l'adoption d'une feuille de route pour la mise en œuvre des tâches transitionnelles. Nous sommes encouragés par le fait que les tâches essentielles, qui consistent à améliorer la sécurité, à rédiger une nouvelle Constitution, à promouvoir la réconciliation et à améliorer la gouvernance, soient considérées comme des priorités essentielles. Il sera extrêmement important que les autorités somaliennes respectent le calendrier établi à Mogadiscio. L'appui de la communauté internationale demeurera essentiel.

Le fait que cette réunion se soit tenue dans la capitale est très significatif. Nous félicitons le Gouvernement fédéral de transition et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) d'être parvenus à améliorer les conditions de sécurité dans la capitale. Cette évolution importante montre que des progrès tangibles ont été accomplis dans le secteur de la sécurité. Nous sommes également heureux que la présence des Nations Unies ait été renforcée à Mogadiscio. Pour pérenniser cette dynamique positive, il importe que le Gouvernement fédéral de transition et l'AMISOM continuent de progresser dans les régions du centre et du sud de la Somalie.

Alors que nous nous penchons sur la question du renouvellement du mandat de l'AMISOM, nous devons tenir compte de la nécessité de créer des conditions favorables qui permettront à la Mission de s'acquitter de ses tâches. L'élargissement de l'AMISOM et le renforcement de ses capacités sont essentiels pour lui permettre de préserver et de développer les acquis récents dans le domaine de la sécurité. Nous remercions à nouveau le Burundi et l'Ouganda des efforts inlassables qu'ils déploient pour améliorer la situation en Somalie.

Nous sommes tous touchés par la crise humanitaire tragique qui sévit en Somalie, en particulier la famine généralisée. Le nombre d'enfants qui meurent de malnutrition a atteint un niveau alarmant. Les personnes déplacées et les réfugiés font peser un fardeau de plus en plus lourd sur les pays voisins de la Somalie. La lutte contre la crise humanitaire en Somalie doit demeurer une priorité pour la communauté internationale. L'élimination de la famine qui sévit actuellement doit être une priorité absolue. Nous nous félicitons que les organismes humanitaires aient renforcé leur assistance à la Somalie. Nous devons mettre au point des moyens d'améliorer l'efficacité de l'aide à la population dans les régions contrôlées par Al-Chabab.

L'aide humanitaire fournie par le Brésil dans la Corne de l'Afrique englobe des donations de vivres et un appui financier estimé à 27 millions de dollars. Nous avons donné 38 000 tonnes de vivres à la seule Somalie. Nous convenons avec le Secrétaire général et la Secrétaire générale adjointe Valerie Amos qu'il importe de lutter non seulement contre la crise immédiate, mais également contre ses causes profondes. Nous devons trouver des solutions durables, en tenant compte notamment des segments vulnérables de la population. Le Brésil continuera de collaborer

avec le Conseil et l'ONU en général pour aider la Somalie à surmonter les difficultés actuelles.

Le Président (*parle en arabe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Liban.

Je tiens tout d'abord à remercier M. Mahiga de son exposé détaillé et des efforts qu'il déploie pour rétablir la stabilité et renforcer la présence des Nations Unies en Somalie. Je souhaite de nouveau la bienvenue au Premier Ministre du Gouvernement fédéral de transition de la Somalie, M. Abdiweli Mohamed Ali, et je le remercie de sa déclaration. Je souligne par ailleurs l'importance que revêt la participation de M. Boubacar Diarra, Représentant spécial de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie.

Nous sommes profondément préoccupés par l'aggravation de la situation humanitaire dans la Corne de l'Afrique, en particulier en Somalie, qui est due à la sécheresse et à la famine qui se sont abattues sur le pays. Nous insistons sur la nécessité de poursuivre l'action humanitaire, avec la participation de toutes les parties prenantes somaliennes, afin de fournir une aide humanitaire à toutes les personnes qui en ont besoin. Nous nous félicitons des promesses d'aide faites par les pays donateurs. Le Liban a lui-même apporté une modeste contribution et appelle les autres États à accroître leurs contributions afin d'atténuer la crise et de répondre aux besoins humanitaires.

Dans un pays où, du fait de la guerre et de la famine, la moitié de la population a besoin d'une aide humanitaire d'urgence, nous ne devons pas nous contenter d'initiatives temporaires dans les domaines sécuritaire et humanitaire, car elles ne nous permettraient pas de stabiliser la situation à long terme. La Somalie a besoin d'une stratégie complète pour renforcer son unité et ses institutions et pour revitaliser son économie. Nous notons l'élan pris par le processus de paix de Djibouti, notamment avec la signature de l'Accord de Kampala, et nous sommes heureux que la réunion consultative qui s'est tenue du 4 au 6 septembre ait permis d'établir une feuille de route pour définir les tâches transitionnelles à accomplir.

Nous soulignons une nouvelle fois qu'il est fondamental que les institutions fédérales de transition, notamment le nouveau Gouvernement, accomplissent ces tâches en fonction du calendrier établi et collaborent avec les administrations locales et l'opposition pour accomplir ces tâches. Dans cette optique, nous encourageons ces administrations à coopérer avec les institutions fédérales de transition à Mogadiscio. Nous encourageons par ailleurs les États donateurs à renforcer le rôle central de ces institutions en vue de maintenir l'unité de la Somalie et de prévenir la fragmentation de l'aide internationale.

Je passe maintenant au retrait d'Al-Chabab de Mogadiscio. Nous nous félicitons de cette nouvelle et appelons le Gouvernement, avec l'appui de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), à mettre en œuvre un plan de stabilisation de la ville. Nous demandons instamment aux parties de combler le vide, d'empêcher la prolifération des milices et de renforcer l'appui aux civils en améliorant l'accès aux services publics.

Nous condamnons la piraterie et les vols à main armée et appelons l'Union africaine à faire face à ce problème mondial en luttant contre les causes profondes du problème. En l'absence d'une force de paix internationale, le Liban fait écho à l'appel du Secrétaire général qui demande aux États donateurs de fournir à l'AMISOM le même appui qu'ils apportent aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous demandons au Conseil d'examiner sérieusement les propositions contenues dans le communiqué publié hier par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.

Nous invitons également les parties concernées et les donateurs à accroître leurs contributions pour couvrir les dépenses de l'AMISOM et à lever les restrictions liées au Fonds d'affectation spéciale alimentant l'AMISOM. Enfin, nous tenons à saluer tout particulièrement le Burundi et l'Ouganda qui aident à consolider la sécurité et la stabilité en Somalie en envoyant des forces additionnelles pour renforcer l'AMISOM.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole à M. Serrano.

M. Serrano (Union européenne) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir invité l'Union européenne à participer au présent débat. Je remercie également S. E. le Premier Ministre, M. Ali, de son importante déclaration. Je remercie également le Représentant spécial de la Commission de l'Union africaine, M. Diarra, de son exposé, ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général, Augustine Mahiga, pour son exposé, et pour tous les efforts qu'il déploie.

La Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et l'Islande, pays candidats; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie s'associent à cette déclaration.

L'Union européenne s'intéresse de très près à la situation en Somalie. Elle entend participer aux efforts de stabilisation du pays et donner de l'espoir aux personnes frappées par la guerre, l'insécurité, la pauvreté et la famine. Des progrès encourageants ont été faits, notamment la signature à Kampala de l'accord entre plusieurs partis politiques somaliens intéressés. Il est important que cet accord soit appliqué, que les promesses faites soient tenues et que la prorogation de la période de transition pour une année supplémentaire soit mise à profit. L'adoption de la feuille de route à Mogadiscio, le 6 septembre, représente une avancée importante. En tant que membre du comité technique chargé de faciliter la coopération en vue d'appliquer la feuille de route, l'Union européenne mettra tout en œuvre pour appuyer les efforts de réforme des Institutions fédérales de transition. Cela doit être fait conformément aux critères et au calendrier arrêtés d'un commun accord.

Des progrès encourageants ont été accomplis en matière de sécurité. Le retrait d'Al-Chabab de Mogadiscio redonne de l'espoir. Malgré ces faits positifs, la situation demeure fragile. Nous faisons maintenant face à un nouveau problème: la famine. Près de 4 millions de Somaliens ont besoin d'aide. Des milliers de Somaliens fuient vers les pays voisins et le manque de nourriture risque de s'aggraver. Conjointement avec ses partenaires internationaux, l'Union européenne adopte une approche globale pour la Somalie.

Afin de répondre aux besoins immédiats liés à la famine, l'Union européenne et ses États membres ont affecté plus de 166 millions d'euros prélevés sur des fonds réservés à l'aide humanitaire à l'aide à la population somalienne. Ces fonds servent à financer l'aide alimentaire fournie ainsi que des soins de santé, l'approvisionnement en eau et des services d'assainissement assurés par plusieurs partenaires et institutions des Nations Unies. L'accélération des interventions humanitaires d'urgence permettra de sauver des vies, mais il faut également investir dans des solutions à long terme pour renforcer la capacité de résistance à de futures sécheresses.

C'est pourquoi l'Union européenne étudie de près les causes de la famine. Elle s'engage à appuyer des programmes dans les domaines de la préparation à la sécheresse, de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire. Les promesses de contributions de l'Union européenne comprennent un montant supplémentaire de 175 millions d'euros en fonds de développement, récemment alloué à la Somalie pour la période 2011-2013.

Dans le cadre de son approche globale, l'Union européenne aide à stabiliser le pays en fournissant un appui dans le secteur de la sécurité. Le 28 juillet, l'Union européenne a prolongé d'un an sa mission de formation militaire en Somalie afin d'aider le Gouvernement de transition à renforcer ses forces de sécurité. Près de 150 officiers et soldats de 14 États membres de l'Union européenne sont actuellement déployés dans le cadre d'une mission ayant assuré à ce jour la formation de 2 000 soldats somaliens. L'année prochaine, la mission de formation de l'Union européenne axera ses efforts sur le développement des structures de commandement et de contrôle et sur la formation de formateurs qui puissent ensuite assurer la formation.

En outre, la force navale Atalante de l'Union européenne continue de jouer un grand rôle dans les opérations navales de lutte contre la piraterie menées au large des côtes somaliennes. Le 7 décembre 2010, le Conseil de l'Union européenne a prorogé de deux années le mandat de l'opération, jusqu'au 12 décembre 2012. L'Union européenne appuie également les pays de la région qui ont assumé la tâche de poursuivre en justice les personnes soupçonnées de piraterie.

D'autres activités visent à renforcer les capacités maritimes de la Somalie et des pays voisins. Dans le cadre défini par l'Organisation maritime internationale – le Code de conduite de Djibouti –, notre objectif est d'améliorer le partage des informations entre les administrations maritimes et leurs capacités de formation. En outre, l'Union européenne envisage de nouvelles mesures pour appuyer le renforcement des capacités maritimes régionales dans la Corne de l'Afrique et dans l'Ouest de l'océan Indien. Les mesures prises dans ce domaine doivent permettre à la Somalie d'assurer une meilleure surveillance terrestre de ses zones côtières. Nous multiplions également les échanges avec l'ONU et d'autres acteurs compétents en

ce qui concerne le système judiciaire de la Somalie et la mise en place de tribunaux somaliens. Par ces activités, nous entendons renforcer les capacités nationales de la Somalie et l'état de droit – fondements essentiels d'un développement stable.

La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) reste un élément décisif pour appuyer et protéger les Institutions fédérales de transition. En 2011, l'Union européenne a versé à l'AMISOM une contribution supplémentaire de 65,9 millions d'euros. Elle prépare un autre programme d'appui d'un montant de 50 millions d'euros pour le dernier trimestre de 2011. Cela portera l'appui total fourni par l'Union européenne à l'AMISOM à plus de 258 millions d'euros depuis 2007.

La situation en matière de sécurité a considérablement changé depuis le retrait d'Al-Chabab d'une grande partie de la Somalie, y compris la capitale, Mogadiscio. Le Gouvernement fédéral de transition et l'AMISOM sont aux prises avec de nouvelles difficultés et doivent notamment renforcer la sécurité dans les zones accessibles depuis peu et combler le vide de sécurité. Le règlement de ces problèmes aura à l'évidence des incidences financières. Il faut accroître la mobilisation des ressources et identifier de nouvelles sources de financement.

Cela dit, le rôle de la communauté internationale se limite à fournir une assistance. C'est aux Somaliens eux-mêmes qu'il incombe au premier chef de garantir la sécurité en Somalie. L'Union européenne continuera d'appuyer les initiatives politiques et les efforts régionaux en vue de trouver des solutions. Elle accueille d'autre part favorablement le rôle dirigeant qu'assume avec force l'ONU en Somalie en vue d'orienter et d'appuyer le processus politique et de coordonner l'appui international.

Pour terminer, l'Union européenne réaffirme sa volonté d'aider à améliorer la vie des Somaliens et de garantir leur dignité et leur sécurité. La réconciliation, le respect des droits de l'homme, la protection des civils, la participation des femmes à la consolidation de la paix, l'état de droit et la bonne gouvernance sont des éléments indispensables sur la voie de la paix et du développement durable. La Somalie peut compter sur l'appui de l'Union européenne à cet égard. Dans le même temps, l'Union européenne appelle les parties somaliennes, les Institutions fédérales de transition en particulier, à redoubler d'efforts pour faire face aux problèmes énormes qui les attendent sur les plans politique, économique et sécuritaire. La prochaine réunion du Groupe de contact international sur la Somalie, prévue d'ici à la fin du mois à Copenhague, donnera aux autorités somaliennes et à leurs partenaires régionaux et internationaux une importante occasion de continuer à œuvrer ensemble pour la paix et la stabilité en Somalie.

Le Président (*parle en arabe*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 55.